

Avoir 20 ans et émarger à l'aide sociale

GENÈVE En dix ans, le nombre de jeunes dépendant de l'assistance sociale a augmenté de moitié. Focus sur une population que la précarité et l'absence de diplôme mettent hors jeu, alors que le PLR invite à repenser certaines prestations qui leur sont délivrées

LORÈNE MESOT

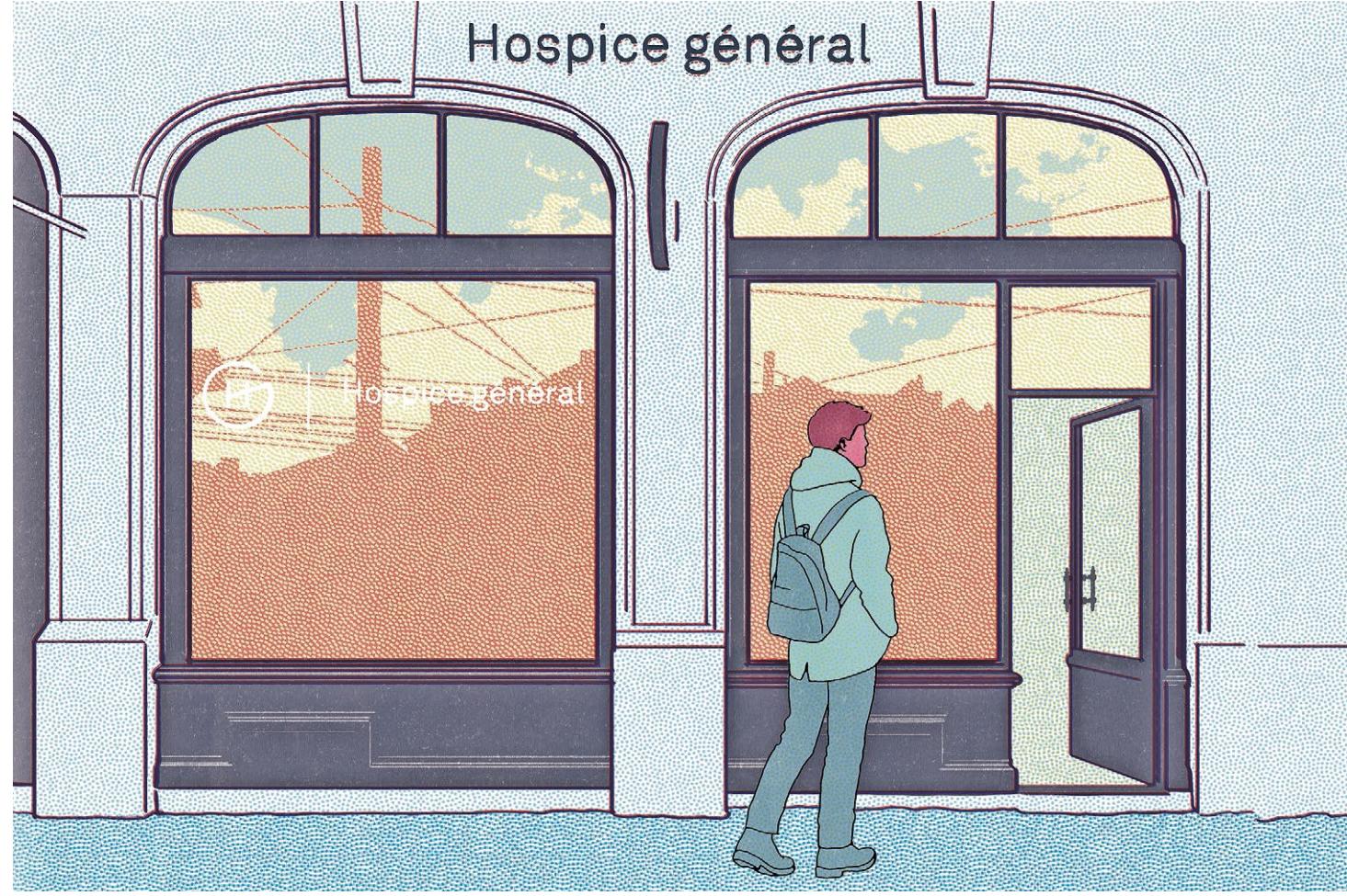
Celui-ci, droit comme un i, attend son rendez-vous l'air sérieux et le visage fermé, lunettes sur le nez. Celui-là, affable, patiente, un bonnet sur la tête, un casque sur les oreilles. Aux Glacis-de-Rive, la réception de Point jeunes, le dispositif de l'Hospice général destiné aux 18-25 ans, ressemble à n'importe quelle salle d'attente. Si ce n'est que s'y croisent tous les jours des dizaines d'adultes débutants que la précarité, l'absence de diplôme, des problèmes de santé, l'endettement, une rupture familiale – ou tout cela à la fois – condamnent au banc de touche. Pour eux, Point jeunes se veut un ultime rempart contre l'isolement, la faim, la rue parfois, ainsi qu'une rampe de lancement vers l'autonomie et le retour aux études.

«Bienvenue», lance le coresponsable des lieux, Didier Vonlanthen, un homme à la moustache fine et au verbe mesuré, en déboulant à l'accueil. «J'ai été chef de groupe à l'Office cantonal de l'emploi. Là-bas, il n'y a pas de scrupules», expliquera-t-il quelques minutes plus tard. «Si la personne n'accomplit pas les mesures préconisées, on lui coupe les indemnités journalières. Ici, on peut se montrer coercitif, mais à la fin, nous sommes tenus par la loi de protéger les bénéficiaires. Pour qu'une réinsertion fonctionne, il faut susciter l'adhésion à un projet.» Au sous-sol, une permanence santé vient de commencer, en collaboration avec l'association Trajectoires. Objectif: désamorcer les peurs et préjugés, tenaces, liés aux psychothérapies.

Deux tiers de Suisses et des dettes aux TPG

En dix ans, le nombre de jeunes bénéficiaires a pris l'ascenseur: ils étaient 3289 à avoir reçu au moins une prestation de l'Hospice général l'an dernier, contre 2189 en 2015. De quoi pousser la Cour des comptes à évaluer la pertinence du dispositif en place (voir encadré). Jeudi, à l'occasion de la publication de son rapport après neuf mois de travail, la Cour dressait un portrait-robot des jeunes concernés, à rebours de quelques idées reçues.

Deux tiers des bénéficiaires de 18 à 25 ans ont le passeport suisse, femmes et hommes sont presque pareillement représentés, un cinquième environ est concerné par un problème de santé mentale et beaucoup sont en rupture avec le reste de leur famille. Sur le terrain, on parle de «complexification des profils» et de «problématiques multifactorielles». Il est aussi question de la difficulté à trouver un logement – «si les Genevois qui ont une situation financière stable rament, imaginez un jeune à l'aide sociale», dit Didier Vonlanthen – et du taux effrayant



(GIACOMO NANNI POUR LE TEMPS)

(entre 20 et 25%) de bénéficiaires endettés.

Il y a bien «quelques factures Zalando», mais le début des ennuis vient très souvent des arriérés de primes maladie ou des contraventions TPG et CFF, explique Sana Kasse. «La gratuité des TPG pour les moins de 25 ans devrait permettre d'infléchir la courbe, mais nous n'avons pas encore assez de recul pour pouvoir l'affirmer», glisse cette travailleuse sociale qui exerce à Point jeunes depuis dix ans.

Se rêver coach sportif ou prothésiste ongulaire

Mais l'indicateur qui inquiète le plus, s'agissant de la transition vers l'emploi et la formation, concerne le niveau d'éducation. «La qualification est probablement la variable qui explique le mieux les chances de sortie de l'aide sociale», notait Steeven Emmenegger, le président du conseil d'administration de l'Hospice général, jeudi. A Genève, l'absence de diplôme est d'autant plus désavantageuse que son économie est «fortement tertiarisée», note la Cour des comptes dans son rapport.

Or, malgré l'entrée en vigueur en 2018 de l'obligation de formation jusqu'à 18 ans dans le canton, deux tiers des jeunes adultes suivis par l'Hospice général ne sont pas allés plus loin que le cycle d'orientation. «Il y a une sorte de trou noir. Des jeunes nous arrivent complètement désœuvrés vers 19-20 ans»,

rapporte Didier Vonlanthen. «Nous essayons de leur faire comprendre qu'ils doivent s'investir le plus tôt possible dans une formation pour éviter le yoyo petits boulets-chômage-aide sociale.»

Le bâton et la carotte, vraiment efficaces?

Les aspirations des bénéficiaires sont souvent «hors sol», complète son collègue Marius Lachavanne, conseiller en insertion professionnelle. En 2025, nombre d'entre eux se rêvent coachs sportifs, youtubers, prothésistes ongulaires ou gérant de food truck. «Nous ne pouvons pas les obliger à suivre telle ou telle voie, mais nous tâchons de les mettre devant la réalité du marché du travail et n'acceptons de financer une formation que si elle a du sens», expose-t-il. Pour ce faire, Point jeunes collabore notamment avec CAP Formations et la Fondation Qualife.

En moyenne, les 18-25 ans restent environ dix-neuf mois à l'aide sociale lors de leur premier passage. Jeudi, le directeur général de l'Hospice général, Christophe Girod, disait la difficulté à évaluer la qualité et l'efficience du suivi dans un contexte où le nombre de profils difficilement insérables augmente. «On nous demande d'améliorer nos taux de sorties, mais nous ne pouvons pas pallier toutes les carences des politiques publiques du Département de l'instruction publique, de l'Office cantonal de l'emploi et de l'assurance

invalidité.» Depuis la révision de l'AI en 2008, rappelle-t-il, il est devenu plus difficile de toucher une rente, avec pour conséquence un report de cette population à l'Hospice. «Nous sommes parfois une rente sociale qui ne dit pas son nom», dit Christophe Girod.

Jusqu'à récemment, les jeunes sans emploi ni formation touchaient plusieurs centaines de francs de moins que les autres pour les frais courants et l'aide au loyer. La nouvelle loi sur l'aide sociale, entrée en vigueur en début d'année, a fait sauter ce critère. «Une bonne chose», note l'assistante sociale Sana Kasse. «Cela a permis de stabiliser des situations particulièrement précaires sans pour

autant induire «un relâchement» des jeunes.» Une pente dangereuse, au contraire, estime le PLR, qui a déposé un projet de modification de la loi afin que l'aide sociale ne puisse jamais être plus attractive que la formation professionnelle. Dans son viseur, notamment, le phénomène de reproduction sociale.

Ces cinq dernières années, plus de 40% des jeunes adultes suivis par l'Hospice général avaient grandi avec un parent à l'aide sociale. En cause, une exposition plus importante à des difficultés scolaires et d'intégration sociale découlant de la précarité, mais aussi «une difficulté à se projeter et à sortir du cadre qu'ils ont tou-

COUR DES COMPTES

Cinq pistes d'amélioration

Dans son rapport, la Cour des comptes salue le travail des collaborateurs et donne cinq «pistes d'amélioration». Elle préconise notamment de diminuer urgentement le nombre de dossiers par travailleur social. Ces derniers suivent chacun une centaine de jeunes en moyenne, alors que la Conférence suisse des institutions d'action sociale recommande entre 40 et 60 dossiers par collaborateur. Un sujet on ne peut plus épique à l'heure où s'engage la bataille budgétaire. «Cela ne signifie pas que la Cour demande l'engagement de plus de personnel, mais qu'elle recommande d'évaluer l'attribution des tâches et l'allocation des ressources», a déclaré Fabien Mangilli, le magistrat chargé de la mission.

Autres recommandations: développer une approche de «case management» (soit un suivi de dossier centralisé, aux mains d'un référent unique) et adopter un système d'information standardisé. Ce dernier devrait permettre d'évaluer l'efficacité des mesures d'insertion (3,5 millions de francs par an) – quelque chose d'impossible à faire à l'heure actuelle. Enfin, la Cour considère que les locaux de Point jeunes sont inadéquats et l'invite à déménager. Son centre d'information est au sous-sol et lorsque la réception est bondée, l'accueil n'a plus grand-chose de confidentiel, justifie-t-elle. Toutes ces demandes ont été acceptées par l'Hospice général. ■ L. M.

jours connu», expose Didier Vonlanthen. Une cellule de Point jeunes se consacre spécifiquement à ces profils. Les jeunes sont contactés avant d'atteindre la majorité et un suivi rapproché leur est proposé. Objectif: briser la spirale de la dépendance et de la précarité.

Nassim*, cheveux de jais et dououne noire, compte bien y parve-

«On nous demande d'améliorer nos taux de sorties, mais nous ne pouvons pas pallier toutes les carences des politiques publiques»

CHRISTOPHE GIROD,
DIRECTEUR DE L'HOSPICE GÉNÉRAL

nir. Ce jeune de 20 ans a passé les sept premières années de sa vie à Genève. «Mes parents, qui sont à l'Hospice, n'ayant pas l'argent de me garder en Suisse, j'ai dû me rendre au Maroc chez mes grands-parents durant ma scolarité», détaille-t-il. Un baccalauréat option finance en poche, il a décidé de revenir et a commencé un cursus dans la Cité de Calvin à la rentrée. Seulement, la bourse sur laquelle il comptait pour financer son année lui a été refusée. Aujourd'hui, il reçoit le forfait d'entretien, soit un millier de francs chaque mois, pour ses dépenses courantes, ainsi qu'une aide au loyer. Un soulagement. «Mais ce n'est pas qu'une question financière, insiste-t-il, mon assistante sociale se préoccupe vraiment de savoir si je vais bien.» Il s'en est fait la promesse, il ira au bout de son bachelier. ■

* Prénoms fictifs

Der Bundestag stimmt dem Rentenpaket zu

Die emotional geführte Debatte im deutschen Parlament folgt nicht den üblichen Konfliktlinien

JONAS HERMANN, BERLIN

Der Streit über die neuen Rentengesetze hat die deutsche Regierungskoalition an ihre Grenzen gebracht, doch nun sind sie am Freitag im Parlament beschlossen worden. Die Regierungskoalition aus CDU, CSU und SPD hatte aus eigener Kraft genügend Stimmen für das Gesetz. Andernfalls wäre es nur mithilfe der Linkspartei durchs Parlament gekommen. Diese hatte vor wenigen Tagen angekündigt, sich bei der Abstimmung enthalten zu wollen. Weil Enthaltungen nicht mitgezählt werden, sank somit die Zahl der benötigten Ja-Stimmen aus der Koalition. Aus der Koalition haben nur 7 der 208 Unionsabgeordneten gegen das Rentenpaket gestimmt. Zwei weitere enthielten sich, ein Abgeordneter gab seine Stimme nicht ab.

Das Paket enthält unter anderem die Zusage, das Rentenniveau nicht zu senken. Für die Steuerzahler wird die Ent-

Merz schickt die Rente Richtung Kollaps

Kommentar auf Seite 22

scheidung teuer. Weil zu wenig Berufstätige auf zu viele Rentner kommen, werden schon jetzt rund 30 Prozent des deutschen Staatshaushaltes benötigt, um das Rentensystem zu stützen. Deshalb hatten junge Abgeordnete der Unionsparteien CDU und CSU gegen das Gesetz rebelliert. Weil die SPD das Rentenpaket geschlossen befürwortet, hatte der Streit darüber die Koalition mit der Union belastet.

Nach dem Schwenk der Linkspartei war jedoch abzusehen, dass das Gesetz auch dann kommen würde, wenn einige Abweichler aus den Unionsparteien dagegen stimmten. Daher musste sich die Linken-Fraktionschefin Heidi Reichenek im Parlament den Vorwurf der Grünen gefallen lassen, «die Mehrheitsbeschafferin» von Kanzler Friedrich Merz zu sein.

Zwergenaufstand

Das konnte Reichenek nicht auf sich sitzen lassen. Anders als sonst üblich, teilte sie in der Debatte nicht nur gegen die Union aus, sondern auch gegen die Grünen. Sie wolle Rentner eben nicht «über die Klinge springen lassen», sagte Reichenek. Als drittgrößte Volkswirtschaft der Welt müsse Deutschland es sich leisten können, Bürgern einen angemessenen Lebensstandard im Alter zu ermöglichen. Um die Rentner –



Vizekanzler Lars Klingbeil (links) und Kanzler Friedrich Merz waren schon vor der Debatte guten Mutes.

KAY NIETFELD / DPA

aus ihrer Sicht – nicht noch schlechter zu stellen, werde ihre Partei daher nicht gegen das Gesetz stimmen.

Reichenek machte sich über einen «Zwergenaufstand der Jungen Gruppe» lustig, der die Koalition lahmgelegt habe. Damit meinte sie den Zusammenschluss von achtzehn jungen Abgeordneten, die seit Wochen gegen das Gesetz Sturm lau-

fen und auch vor dem offenen Konflikt mit dem Kanzler und CDU-Chef Merz nicht zurückgeschreckt. Aus Sicht dieser Abgeordneten ist das Paket ungerecht, weil es die jüngeren Jahrgänge zu stark belaste.

Rein in der Sache sahen das auch manche ältere Abgeordnete von CDU und CSU so. Selbst Kanzler Merz musste im Vorfeld einräumen, dass in-

haltlich nichts dafür spreche, die Rente mit noch mehr Steuergeld zu stützen. Die SPD hatte aus der Sachfrage aber eine Machtfrage gemacht und den Fortbestand der Koalition an das Paket geknüpft. Auf Änderungen wollte sie sich nicht einlassen, weshalb die Führung der Unionsfraktion kaum eine andere Wahl hatte, als für das Gesetz zu trommeln.

Neuer Wehrdienst gilt ab 1. Januar

(dpa) · Der Bundestag hat am Freitag grünes Licht für den neuen Wehrdienst gegeben. Eine Mehrheit der Abgeordneten votierte für einen Gesetzentwurf der Regierung, der eine verpflichtende Musterrung junger Männer sowie die Wiedereinführung der Wehrerfassung vorsieht. Weiter gilt aber Freiwilligkeit. Für das Gesetz stimmten in namentlicher Abstimmung 323 Abgeordnete. Dagegen votierten 272 Parlamentarier. Es gab eine Enthaltung.

Verteidigungsminister Boris Pistorius hatte vorher im Bundestag erneut um Zustimmung geworben. Meinungsfreiheit, Demonstrationsfreiheit, Religionsfreiheit und der Staat «schützen sich

nicht von alleine», sagte der sozialdemokratische Politiker. «Das müssen Menschen tun, die bereit sind, für ihn einzutreten, und nicht die, die hinter dem Gartenzaun stehen und darauf warten, dass andere das machen.»

Nach einem Streit zwischen Christlichdemokraten und Sozialdemokraten sehen die Pläne nun vor, dass der Bundestag über eine sogenannte Bedarfswehrpflicht entscheiden soll, wenn Zielmarken für die Vergrößerung der Bundeswehr verfehlt werden sollten. Der Wehrdienst soll mindestens sechs Monate dauern und mit mindestens 2600 Euro brutto im Monat bezahlt werden. Zusätzliche

Anreize gibt es für längere Verpflichtungen ab zwölf Monaten. Alle jungen Männer und Frauen ab dem Geburtsjahr 2008 werden vom nächsten Jahr an einen Fragebogen erhalten, der auch die Motivation zum Wehrdienst abfragt. Männer müssen, Frauen können diesen beantworten, denn für Frauen sieht das Grundgesetz keine Wehrpflicht vor. Für alle Männer, die ab dem 1. Januar 2008 geboren wurden, soll dann die Musterung wieder zur Pflicht werden. Praktisch wird sie aber erst später greifen.

Die Wehrpflicht war 2011 unter Verteidigungsminister Karl-Theodor zu Guttenberg nach 55 Jahren ausgesetzt worden.

Die SPD würde damit das «Sozialstaatsversprechen erneuern», sagte deren Fraktionsvize Dagmar Schmidt in der Debatte. Der SPD-Politiker Bernd Rützel stimmte gar ein Loblied an: «Die Rente ist unschlagbar sicher, die Rente ist unschlagbar günstig», sagte er. Anders sieht das Carsten Linnemann, der Generalsekretär der CDU. Er setzt auf eine geplante Rentenkommission, die in rund einem halben Jahr Vorschläge für eine Reform präsentieren soll. Dazu braucht es Mut, sagte Linnemann und fügte hinzu, man habe diesen Mut «vielleicht vermissen lassen in den letzten Jahren».

Die AfD-Politikerin Ulrike Schielke-Ziesing sagte, die Schwächen des Rentensystems seien schon lange bekannt: «Wir haben längst kein Erkenntnisproblem mehr, sondern ein Umsetzungsproblem.» Der gesamte ökonomische Sachverständige spreche gegen das Rentenpaket, doch Merz sei sein Amt wichtiger als alles andere. Nur deswegen würde er mit der Linkspartei «paktieren», und jeder kritische Abgeordnete der Union wisse nun, was die eigene Meinung wert sei – «nämlich gar nichts».

Andreas Audretsch von den Grünen sagte, die Union stehe für «Chaos». Die Linkspartei habe sich hingegen «zu den Füßen von Friedrich Merz» gelegt. Die Grünen lehnen das Rentenpaket ab. Aus Sicht von Audretsch lässt es künftige Generationen im Stich, weil das Rentenniveau nach 2031 fallen könnte. Laut seiner Aussage wollen die Grünen die Rente «für immer» stabilisieren. Auch in 40 oder 50 Jahren solle sie noch stabil sein.

Bis zu 2000 Euro steuerfrei

Zur Abstimmung standen drei Gesetze, die zusammen das Rentenpaket ergeben. Streit gab es über das Gesetz zur Stabilisierung des Rentenniveaus bei 48 Prozent bis 2031 und zu einer Ausweitung der Mütterrente. Die Gegner des Gesetzes befürchten Mehrkosten von rund 120 Milliarden Euro.

Ebenfalls beschlossen hat das Parlament die sogenannte Aktivrente: Nach Eintritt ins Rentenalter sollen bis zu 2000 Euro steuerfrei hinzuerdient werden können. Ebenfalls beschlossen wurde die Stärkung von Betriebsrenten in kleinen Unternehmen. Viele Deutsche bekommen diese Renten zusätzlich zur staatlichen Rente.

Für Kanzler Merz und die Koalition ist das leidige Thema Rente mit der Abstimmung am Freitag vorerst vom Tisch. Die grundlegenden Probleme in Deutschlands Rentensystem bleiben aber bestehen.



Sie machen Schulden mit links

Die grossen Schweizer Städte geben Geld mit vollen Händen aus – und verschulden sich immer mehr. Sie können es sich leisten. Die Frage ist bloss: Wie lange noch? Von René Donzé

Städte wollen alle möglichen Anspruchsgruppen bedienen: Zum Beispiel die Velofahrer in Zürich mit 350 Millionen Franken.

Die Weihnachtsbeleuchtung glitzert in der Bahnhofstrasse, auf dem Sechseläutenplatz stehen Holzhäuschen. Glühweinduft liegt in der Luft. Zum Auftakt der Adventszeit hat sich die Stadtzürcher Stimmbevölkerung am letzten Sonntag reich beschenkt: 60 Millionen Franken jährlich für Prämienverbilligungen, 350 Millionen für neue Velowele und 360 000 Franken mehr für den Verein «Eltere und Chind» – trotz Geburtenrückgang in der Stadt.

Bezahlt wird diese Grosszügigkeit auf Kredit: Zürich ist laut Statistik 2023 der Eidgenössischen Finanzverwaltung die am höchsten verschuldete Stadt der Schweiz – mit 8,3 Milliarden Franken Bruttoschulden. Und gemessen an der Einwohnerzahl liegen die Schulden nur gerade in Lausanne und Bern noch höher.

Auch Bern hat letztes Wochenende abgestimmt. Dort hat die Bevölkerung das städtische Budget gutgeheissen, das zwar erstmals seit langem ein minimales Plus vorsieht. Doch es wäre viel besser ausgefallen, hätte das Parlament nicht noch zusätzliche Ausgaben hineingepackt: bessere Betreuung in den Tagesschulen, mehr Geld für Förderung der Zweisprachigkeit, Spenden für Gaza und Seenotrettung. Auch Berns Schulden wachsen weiter.

Teure Standortpolitik

Zürich und Bern stehen für einen Kurs, der Schule macht: bestellen jetzt – bezahlen später. Auch die anderen Grossstädte sind hoch verschuldet. «Alle grossen Schweizer Städte haben gemeinsam, dass sie viel Geld ausgeben», sagt Michele Salvi vom liberalen Think-Tank Avenir Suisse. Das habe drei Hauptgründe. Erstens: Die Städte tragen strukturell höhere Lasten für Soziales, Sicherheit und Infrastrukturen. Zweitens: In den meisten Zentren regieren links-grüne

Mehrheiten, die staatliche Leistungen eher ausbauen als reduzieren. Drittens: Die Einnahmen pro Kopf sind in Grossstädten mehr als 2,5-mal so hoch wie in Ortschaften mit weniger als 10 000 Einwohnern.

Und wo das Geld kräftig sprudelt, wachsen Begehrlichkeiten. Die Angst vor Schulden nimmt ab. Tatsächlich leben die Städte seit Ende der 1990er Jahre in einer Art Sonderkonjunktur, begünstigt durch Zuwanderung, Personenfreizügigkeit und eine Renaissance des urbanen Lebens. Mit dem Aufschwung wandelte sich ihr Gesicht. Noch in den 1980er Jahren war die Rede von A-Städten, in denen vor allem Arme, Alte und Arbeitslose wohnten. Doch das ist lange her. «Heute stehen die A für Akademiker, Ärzte und Anlageprofis», sagt der grüne Zürcher Stadtrat Daniel Leupi, der seit elf Jahren das Finanzdepartement leitet.

Zuerst hatte auch die rot-grüne Zürcher Regierung Schulden abgebaut, doch dann stiegen Investitionen und Ausgaben kräftig an. Dies hat laut Leupi gute Gründe: «Eine Stadt muss gute Infrastruktur bereitstellen», sagt er – öffentlicher Verkehr, Tagesschulen, Spitäler, verkehrsberuhigte Strassen. Das sei nicht Luxus, sondern Standortpolitik, ziehe gute Steuerzahler sowie Unternehmen an. Weil dieser Erfolg Liegenschafts- und Mietpreise in die Höhe treibt, investiert Zürich jährlich Hunderte Millionen in gemeinnützigen Wohnungsbau. «Das ist wichtig für eine ausgewogene Bevölkerungsstruktur», sagt Leupi.

Die Zentrumsfunktionen werden von Städten immer dann ins Feld geführt, wenn es um ihre hohen Ausgaben und ihre Verschuldung geht. Doch das ist nur bedingt stichhaltig. Längst nicht alle Ausgaben der Städte lassen sich damit erklären. «Die Kosten müssen mit der Grösse einer Gemeinde nicht zwingend überproportional wachsen», sagt Matthias Lehmann. Er berät mit der von ihm gegründeten Firma Swissplan Gemeinden bei ihrer Finanzplanung. Und er stellt fest, dass Städte oft teurer bauen, mehr Personal be-

schäftigen und sich Ausgaben gönnen, die über das kommunale Pflichtenheft hinausgehen. «Wo immer ein Problem entsteht, soll es die öffentliche Hand lösen», sagt Lehmann. Mit ein Grund dafür sei, dass die Stimmberechtigten in den Städten vor allem über Geld bestimmen, das von anderen stamme: von Unternehmen, Expats und aus Grundstücksgewinnsteuern.

Städteverband warnt

Der Berner Volkswirtschaftsprofessor Maximilian von Ehrlich sieht das ähnlich: «Die gegenwärtige Politik will möglichst alle Anspruchsgruppen bedienen.» Das führe zu Ausgaben, «die nicht unbedingt in das durch allgemeine Steuern finanzierte Kernbudget einer Stadt gehören». Einiges davon könnte durch Gebühren finanziert werden, sagt er. Anderes würde nur einzelnen Nutzern zugutekommen. Und von anderem wiederum profitierten auch Personen, die es gar nicht nötig hätten – etwa von Gratis-Freibädern, einem bedingungslosen Grundeinkommen oder anderen Subventionen wie stark vergünstigten ÖV-Abonnementen.

Solange die Schuldzinsen tief seien, falle das nicht ins Gewicht. Doch wenn sich dies ändere, müssten Städte ihre Steuern erhöhen. Dann wanderten Unternehmen und gute Steuerzahler ab. «Für Gemeinden sind Steuererhöhungen heikel als für die Kantone und den Bund», erklärt von Ehrlich. «Ihre Steuerzahler können relativ leicht in eine Nachbargemeinde ausweichen.»

Es ist durchaus möglich, dass dieses Szenario über kurz oder lang eintritt. Gemäss einer Studie, die der Städteverband diese Woche veröffentlicht hat, zeichnen sich düstere Wolken am Finanzhimmel ab. So dürfte die Schuldenquote der Städte (Schulden gemessen an den Einnahmen) bis 2040 um 17 Prozent steigen und sich bis 2060 nahezu verdoppeln. Zusätzlich öffnet sich auf-

grund der Alterung der Bevölkerung eine Finanzierungslücke zwischen Einnahmen und Ausgaben. Die grossen Städte sind allerdings etwas weniger stark von dieser demografischen Entwicklung betroffen, da sie viele jüngere Arbeitnehmer anziehen. Nicht mit eingerechnet sind jedoch mögliche Konjunkturschwankungen oder Zinsanstiege – Faktoren also, die besonders die hoch verschuldeten Grossstädte empfindlich treffen würden.

Hinzu kommt ein beunruhigender Trend: Die relative Steuerkraft der Städte schrumpft laut einer Untersuchung von Avenir Suisse. In vielen Agglomerationsgemeinden wachsen die Steuereinnahmen pro Kopf inzwischen schneller als in den Zentren. Damit könnte der «städtische Sonderboom» allmählich an Zugkraft verlieren.

Noch allerdings geht es den Städten gut. Und sie gehen weiter zusätzliche Verpflichtungen ein. Gerade erst hat etwa das Zürcher Stadtparlament Stipendien für vorläufig aufgenommene Flüchtlinge bewilligt. Die SP fordert derweil, dass die Stadt ein Ärzenetzwerk und mehrere Permanenzen aufbaut – und noch mehr Millionen für Wohnbauförderung.

Gebaut wird weiterhin fleissig. «Die nächsten 3 Milliarden an Investitionen sind durch Entscheide von Bevölkerung, Parlament und Stadtrat bereits beschlossen», sagt Leupi. Mittlerweile scheint es selbst dem Zürcher Stadtrat nicht mehr ganz wohl zu sein mit einer Entwicklung, die für die nächsten Jahre zunehmende Defizite und Schulden vorsieht. Vor der Abstimmung vom Sonntag warnte Leupi vor einer wachsenden Anspruchshaltung. Diesen Freitag nun kündigte der Stadtrat einen «Zielwert für Investitionen» von 1,5 Milliarden Franken pro Jahr an – um neue Schulden nicht zu stark ansteigen zu lassen. «Vielleicht muss das eine oder andere Projekt künftig etwas länger warten», sagt Leupi.

Auch eine reiche Stadt kann nicht jeden Wunsch sofort erfüllen.

Le Conseil municipal de la Ville de Genève n'en a pas terminé avec le processus budgétaire. Des majorités mouvantes l'ont jusque-là tenu en échec, repoussant la décision finale à lundi

Le budget s'offre un ultime round

MAUDE JAQUET

Ville de Genève ► Qui aime l'adrénaline, le suspense d'un sprint final et les retournements de situation s'en sera mis plein les yeux ce samedi. Si l'événement sportif, l'incontournable course de l'Escalade, se jouait sur les pavés de la Vieille Ville, le cœur politique de la Cité vibrerait lui aussi pour l'exercice le plus important – et quelques fois le plus laborieux – de l'année: le budget. Faute d'avoir bouclé l'exercice pour 2026, la journée de samedi a ouvert de nouveaux possibles dans un contexte chaotique depuis cet automne.

«Découvertes, incertitudes et rebondissements», avait résumé en introduction de la séance consacrée au budget le président de la commission des Finances de la Ville de Genève, le socialiste Théo Kheel. Qui ne croyait pas si bien dire. Alors que le processus budgétaire a déjà connu son lot de détours, un dernier effet de manche a soldé les douze heures de débat de samedi par un refus retentissant du Conseil municipal. Deux petites voix seulement ont fait échouer la nouvelle mouture du budget dessinée les heures précédentes en passant en revue pas moins de 81 amendements. La surprise est venue du camp centriste, qui s'est allié au PLR, à l'UDC et au groupe Ensemble à gauche-Union populaire pour remiser le travail accompli. Il faudra tout remettre sur le métier, une énième fois, lundi soir, au cours d'un troisième débat.

Prime d'ancienneté sacrifiée

Tout recommencer, c'était déjà le programme du jour. Le passage en commission des finances plus tôt dans la semaine s'était soldé par un échec, aucune majorité n'ayant pu se dégager autour du projet bis esquisonné par le Conseil administratif. L'exécutif avait effectué quelque 21,5 millions d'économies basées sur le gel de postes vacants, le blocage des mécanismes salariaux et la diminution de subventions. La commission avait encore négocié près de 900 000 francs, ramenant le budget de -69,3 millions à -68,4 millions. Pas assez pour le PLR et l'UDC, trop pour le Parti socialiste et Ensemble à gauche et Union populaire.

Les mêmes tensions ont traversé les discussions same-



Le groupe du Centre et des vert'libéraux (au centre) a fait faux bond aux Vert·es (à gauche) pour refuser avec les bancs du PLR (au fond à droite) le projet de budget amendé. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO-PHOTO PRÉTEXTE

di, l'hémicycle cherchant des majorités, tiraillé entre deux pôles opposés. Le PLR et l'UDC ont tenu *mordicus* à un seuil de 49,3 millions de déficit, dont le débat ne s'est jamais approché, hypothéquant de facto leur vote final. A l'opposé, la gauche radicale a farouchement contesté les coupes opérées par le Conseil administratif, estimant que l'exécutif avait cédé aux sirènes de l'austérité.

Entre deux, les Vert·es, le MCG et le groupe du Centre et des Vert'libéraux semblaient à la recherche d'un compromis susceptible d'entraîner le Parti socialiste (PS) dans le sillage du oui. Lequel reposait d'abord sur le rétablissement des mécanismes salariaux et de l'indexation, obtenu d'entrée de jeu sur proposition du Conseil administratif, moyennant la suppression de la prime d'ancienneté. Un point resté en travers de la gorge d'Ensemble à gauche. L'élu Jean Burgermeister a rap-



«Ici on tape dans tout, mais on ne coupe dans rien» Luc Zimmermann

pelé que ce principe était «le fruit de négociations entre le Conseil administratif et les syndicats au moment de la refonte de la grille salariale en 2011. Ce n'est pas une prime, mais une compensation pour éviter les pertes à l'échelle d'une carrière.» Un point de non-retour pour le groupe de gauche radicale, qui dénonce une volonté de diviser la fonction publique, la mesure salariale étant concentrée sur quelque 1300 personnes.

Scénario idéal pour le PS
Mais pour le PS, les étoiles semblaient s'aligner. A la faveur d'une droite rarement unie, l'essentiel des écueils ont été évités. Pas de coupes dans la petite enfance ou le dispositif d'hébergement d'urgence, malgré un pilonnage de l'UDC qui tenait davantage de la posture politique que d'une réelle tentative de faire pencher le débat en son sens. Pas non plus de coupes linéaires telles que celles mises

sur la table par le PLR. Le parti a demandé la suppression de l'ensemble des postes supplémentaires (4 millions d'économies), mais aussi des coupes des subventions dans tous les départements: -5% pour chacun et traitement spécial pour le Département des finances, de l'environnement et du logement d'Alfonso Gomez, sanctionné d'un -40%. Aucune de ces propositions n'a passé la rampe.

Moins joué d'avance, les nombreux amendements du Centre et des Vert'libéraux sont restés pour la plupart lettre morte. Un seul nouveau poste, au sein de la Centrale municipale d'achat et d'impression, a été supprimé – pour une économie de 153 000 francs. Et la subvention accordée à Comptabilis, fiduciaire de l'économie sociale et solidaire, s'est quant à elle vu amputer de 20%, soit 33 000 francs. Il y a bien eu d'autres petites victoires marginales, comme le transfert d'une

subvention dans le domaine de l'e-sport, mais l'essentiel est passé à la trappe. Le groupe centriste défendait notamment de manière générique la non-augmentation des subventions existantes mais il s'est fait couper l'herbe sous le pied par des majorités de circonstance. Le MCG, notamment, a voté fréquemment avec la gauche, tandis que l'UDC a aussi joué les invités surprises sur certains objets. Les partis populistes ont ainsi joué un rôle de pivot que les centristes auraient bien voulu incarner. Faisant dire avec dépit au conseiller municipal du Centre Luc Zimmermann: «Ici on tape dans tout, mais on ne coupe dans rien.»

Le jeu des subventions

Si certaines associations, comme DécadréE ou l'Usine, sont passées à un poil de la sanction, d'autres ont tiré leur épingle du jeu. Le chœur Lieberkranz-Concordia a gagné une ligne nominative de 20 000 francs grâce au MCG et le soutien à la création des musiques actuelles a globalement gagné 100 000 francs au détriment de l'orchestre Geneva Camerata – un amendement déposé par les Vert·es. Les aîné·es faisaient aussi bonne pioche en se voyant adjuger une augmentation de la subvention de l'Avivo (30 000 francs demandés par le MCG) en même temps qu'un renfort voulu par le PLR de la subvention «soutien aux aînés». De quoi donner le sourire à la gauche.

Dans un dernier sursaut d'orgueil, la droite s'est tout de même accordée sur un point: la suppression des 58,4 postes vacants que le Conseil administratif s'était entendu pour geler en 2026. Un vote sans incidence sur la donne financière de l'année à venir, mais qui contraint les services, au moment de repourvoir ces postes, à les défendre un par un dans un futur budget.

Dernier acte lundi

Mais toutes ces lignes restent provisoires. Lundi, il faudra s'atteler encore à trouver une majorité, sous peine de finir aux douzièmes provisoires. Un scénario que la plupart des partis aimeraient éviter, car il risque de grever encore le déficit. Un épouvantail qui devrait permettre de finalement conclure un accord. Mais qui en sortira la tête haute? Entre les camps, un nouveau round de tractations commence. I

Trump lädt die Schweiz zu G-20-Treffen ein

Erneute Teilnahme am Finance Track

CHRISTINA NEUHAUS

US-Präsident Donald Trump hat Südafrika vom kommenden G-20-Gipfel 2026 in Miami ausgeladen und dafür Polen eingeladen. Er hatte der Regierung in Pretoria wiederholt vorgeworfen, sie ignoriere Menschenrechtsverletzungen an weissen Farmern. Auf seiner Plattform Truth Social sprach er sogar von einem «Völkermord».

Der Präsident der Republik, Cyril Ramaphosa, hatte vergeblich versucht, Trump davon zu überzeugen, dass sein Land zwar ein Gewaltproblem habe, aber nicht gezielt weisse Farmer verfolge. Unterstützung erhielt er von Johann Rupert, dem Verwaltungsratspräsidenten von Richemont. Der in Südafrika geborene Unternehmer war einer der Schweizer Milliardäre, die Trump im Oval Office besuchen konnten. Rupert hatte den amerikanischen Präsidenten zuvor gemeinsam mit Ramaphosa besucht, aber nichts erreichen können. Die USA boykottierten den G-20-Gipfel von Ende November in Johannesburg, und Trump wiederholte seine Anschuldigungen gegen Pretoria weiter.

Volkswirtschaftliches Gewicht

Neben Polen darf sich auch die Schweiz freuen. Karin Keller-Sutter kann im kommenden Jahr die Finanzministertreffen der G-20 besuchen, wie das Finanzdepartement sagte. Allerdings ist die Schweiz nicht als ständiges Mitglied eingeladen, sondern als Gast des sogenannten Finance Track. In dieser Rolle wohnte das Land schon dem Gipfel in Johannesburg bei; dies auf Einladung Südafrikas.

Die Eidgenossenschaft zählt zwar seit den späten 1990er Jahren zu den weltweit wichtigsten Volkswirtschaften, wurde jedoch bei der Gründung der G-20 1999 nicht berücksichtigt. Ausschlaggebend waren weniger ökonomische Faktoren, sondern mehr die angestrebt geografische Balance sowie die bereits starke europäische Vertretung. Spätere politische Spannungen – etwa im Steuerstreit – erschwerten einen Beitritt zusätzlich.

Finanzpolitisch hat die G-20 jüngst nicht viel erreicht. Doch für die Schweiz ist die Einladung eine Gelegenheit, weiterhin in institutionalisierten Kontakt mit den zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländern zu treten. In Südafrika hatte sie zum zehnten Mal in Folge am Finance Track teilgenommen, der sich auf Wirtschafts-, Währungs- und Finanzfragen konzentriert.

Die Einladung ist ein Kompliment an die Schweiz und auch an die Bundespräsidentin und Finanzministerin. Wäre Trump das Telefonat mit Karin Keller-Sutter wirklich in schlechter Erinnerung geblieben, hätte er sie kaum eingeladen. Südafrika schliesst er auch deshalb aus, weil er Ramaphosa nicht ausstehen kann.

Einfluss auf Regulierung

Bern verfolgt seit über einem Jahrzehnt eine gezielte G-20-Strategie. Nach der Finanzkrise von 2008 und der Veröffentlichung der berüchtigten OECD-Liste der in Steuerfragen nicht kooperativen Länder bemühte sich der Bundesrat, im Umfeld der G-20 Gehör zu finden. Die Schweiz engagiert sich in internationalen Organisationen wie dem IWF, der Weltbank oder dem Financial Stability Board und arbeitet in der informellen 3-G-Gruppe daran, die Interessen von Nichtmitgliedern einzubringen.

Die diplomatischen Vorstöße zeigen Wirkung: Seit 2013 wird die Schweiz regelmässig zum G-20-Finance-Track eingeladen. 2020 konnte sie unter saudischer Präsidentschaft sogar erstmals am gesamten Prozess inklusive Leaders' Summit teilnehmen. Die Teilnahme ist ein Privileg, das von der Einladung des jeweiligen Gastgeberstaates abhängt.

Für kleine Staaten ist die regelmässige Teilnahme daher mehr als symbolisch. Sie erlaubt Zugang zu zentralen wirtschaftspolitischen Debatten, stärkt die Aussenwirtschaftspolitik und eröffnet Wege, Einfluss auf internationale Regulierungsprozesse zu nehmen.

Vor diesem Hintergrund ist Trumps Einladung nach Miami nicht nur ein diplomatischer Erfolg, sondern auch eine exzellente Gelegenheit, sich als wirtschaftlich starker und politisch neutraler Player in Erinnerung zu rufen.

Le Conseil fédéral mise sur la transparence

BILATÉRALES III Ignazio Cassis a présenté dans un rapport intermédiaire les résultats de la phase de consultation du paquet d'accords avec l'Union européenne. Le bilan est jugé très positif même si plusieurs ajustements doivent encore être apportés

FRÉDÉRIC KOLLER

Le Conseil fédéral tire un bilan positif de la phase de consultation du paquet d'accords avec l'Union européenne (UE). En conférence de presse, Ignazio Cassis, accompagné de neuf hauts fonctionnaires chargés du dossier, a présenté une synthèse des résultats et des modifications à amener avant son message au parlement prévu pour le printemps prochain. «76% des commentaires sont positifs, a expliqué le conseiller fédéral. Il y a une claire majorité de soutien, mais il y a plusieurs demandes d'ajustement pour les mesures internes d'accompagnement». Il y a donc encore du travail, y compris sur le plan législatif.

Protection des salaires et électricité

S'en tenant essentiellement aux aspects techniques de ces accords, Ignazio Cassis a tout de même pris un peu de hauteur en rappelant l'enjeu de l'exercice: «La politique est aussi une affaire de géographie. Et la géographie nous oblige. Notre santé économique, notre sécurité et notre prospérité dépendent de

nos voisins. L'UE est notre principal partenaire, et de loin. Pour chaque pièce de 2 francs en poche, 50 centimes viennent de l'UE. Les Etats-Unis ou la Chine ne sont pas non plus anodins. Mais ils représentent un cinquième et un dixième de nos échanges.»

La phase de consultation a permis de rassembler 319 prises de position, dont 43 d'acteurs dits «réguliers» ou institutionnels et 1058 avis individuels. Concrètement, le Conseil fédéral indique qu'il va ajuster son message en tenant compte de dix demandes.

Si les 13 mesures d'accompagnement remportent l'adhésion, le 14e point concernant la protection des représentants des syndicats fait l'objet d'une majorité de refus

Tous les secteurs sont concernés, avec certains défis. Le principal a peut-être trait à la protection des salaires. Si les 13 mesures d'accompagnement sur lesquelles les partenaires sociaux s'étaient mis d'accord remportent l'adhésion, le 14e point, imposé par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) concernant la protection des représentants des syndicats fait l'objet d'une majorité de refus. Sa directrice, Helene Budliger Artieda n'en démord toutefois pas. La Suisse devra dans tous les cas en tenir compte en raison de ses obligations envers l'Organisation internationale du travail. La recherche d'un nouveau compromis sera nécessaire.

L'accord sur l'électricité est l'autre question la plus disputée, a reconnu Ignazio Cassis. Là aussi, de nouvelles discussions doivent être engagées. Pour le reste, il apparaît qu'il s'agit pour l'essentiel de répondre à des demandes tout à fait surmontables. Cela passera par des adaptations de loi (sur le parlement), des précisions de projet de loi (sur les étrangers et l'intégration) ou encore d'ordonnance (directive sur les normes sociales).

Dans cette dernière phase gouvernementale, avant le passage au parlement, le Conseil fédéral fait le pari de la plus grande transparence possible en publiant tous les textes, toutes les prises de position de la consultation, et en associant l'ensemble des partenaires à chaque étape. Le parlement et les cantons, conformément à leurs demandes, seront ainsi davantage intégrés aux processus décisionnels. Cela concerne notamment les mécanismes de *decision shaping* lors de l'élaboration des lois communautaires et de reprise dynamique du droit. «Il est prévu qu'une convention entre la Confédération et les cantons règle le droit de participation des cantons aux processus liés aux éléments institutionnels», indique le rapport intermédiaire. De même il sera tenu compte d'un droit de participation accru des cantons dans la mise en œuvre de la clause de sauvegarde à la libre circulation des personnes au niveau national.

Validation des bilatérales III
La question du type de référendum applicable au paquet d'accords n'est pas évoquée, la solution défendue par le Conseil



«La politique est aussi une affaire de géographie et la géographie nous oblige»

IGNAZIO CASSIS, CHEF DU DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

fédéral ayant été largement acceptée, y compris par une majorité de cantons. Ignazio Cassis s'en tient donc au référendum facultatif, à majorité simple de la population. C'est toutefois un autre élément de la communication qui retient l'attention des opposants aux accords avec l'UE. A la demande de deux partis et de «nombreuses voix», le

Conseil fédéral a accepté d'adopter à l'intitulé du «paquet Suisse-UE» le terme de bilatérales III entre parenthèses. Un compromis loin de satisfaire l'Union démocratique du centre qui, dès la veille, a dénoncé un «excès de langage scandaleux» à propos de ce qu'elle appelle un «traité de soumission». Ignazio Cassis rétorque qu'il n'y a pas de changement significatif en regard des accords bilatéraux I et II. «La voie bilatérale a recueilli un très net soutien, en tant que moyen d'aménager les relations avec l'UE, en comparaison avec les autres options (inaction, libre-échange, adhésion à l'EEE, adhésion à l'UE)», précise encore le rapport intermédiaire du Conseil fédéral.

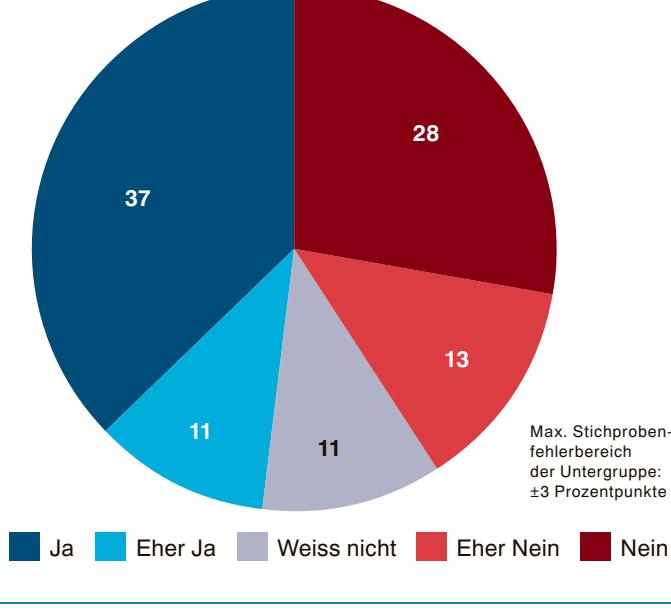
La prochaine étape de ce marathon sera le message du Conseil fédéral prévu fin février, puis le début des travaux du parlement le printemps prochain. Invité d'une journée européenne organisée jeudi à Berne par le Mouvement européen suisse, l'eurodéputé français chargé des relations avec la Suisse Christophe Grudler a indiqué que les travaux du Parlement européen de validation des accords s'adapteront au rythme suisse. ■

Knappe Mehrheit spricht sich für 10-Millionen-Schweiz-Initiative aus

Exklusive Umfrage Mehr als acht von zehn SVP-Wählern sind für die Vorlage, jene von SP, Grünen und GLP ebenso klar dagegen. Entscheiden werden die Abstimmung die Anhänger von FDP und Mitte.

Das Ja-Lager ist derzeit im Vorteil

Werden Sie für die 10-Millionen-Schweiz-Initiative der SVP stimmen?



Nach Geschlecht

Männer	38	12	8	14	28
Frauen	35	10	14	13	28

Max. Stichprobenfehlerbereich der Unterguppe: ±5 Prozentpunkte

Nach Alter

18–34	40	8	14	12	26
35–49	36	11	16	12	25
50–64	37	14	10	14	25
ab 65	36	10	5	14	35

Max. Stichprobenfehlerbereich der Unterguppe: ±10 Prozentpunkte

Nach Parteianhängerschaft

SVP	77	11	6	2	1
FDP	28	18	16	20	18
Mitte	24	18	15	18	25
Grüne	16	9	18	33	54
GLP	12	7	17	24	40
SP	11	6	10	14	59

Max. Stichprobenfehlerbereich der Unterguppe: ±10 Prozentpunkte

Nach Siedlungstyp

Stadt	30	9	12	12	37
Agglo	40	11	10	12	27
Land	39	12	11	15	23

Max. Stichprobenfehlerbereich der Unterguppe: ±6 Prozentpunkte

Nach Bildungsniveau

Obligatorische Schule	53	6	6	11	24
Berufslehre, Handelsdiplom	42	12	13	14	19
Diplommittelschule, Gymnasium, Fach- oder Berufsmatur, Lehrerseminar	29	12	12	13	34
Höhere Fach- oder Berufsausbildung, höhere Fachschule	34	13	13	13	27
Uni/Fachhochschule	18	10	12	14	46

Max. Stichprobenfehlerbereich der Unterguppe: ±16 Prozentpunkte

Quelle: 20 Minuten/Tamedia-Umfrage in Zusammenarbeit mit dem Institut Leewas, Umfragetage: 27.–30. November 2025

Im kommenden Jahr stehen gleich mehrere Abstimmungen an, welche die Schweiz und ihren politischen Betrieb über Jahre hinweg verändern könnten. Die Bevölkerung muss unter anderem über das Schicksal der SRG (Halbierungsinitiative), ein neues Steuersystem (Individualbesteuerung), die Atom-Frage (Blackout-Initiative) sowie über die Rolle der Schweiz in der Welt (Neutralitätsinitiative) befinden. Keine Abstimmung wird das Land im kommenden Jahr aber so elektrisieren wie die 10-Millionen-Schweiz-Initiative der SVP.

Initiativtext verstösst gegen mehrere internationale Abkommen

Die Initiative fordert, dass der Bundesrat und das Parlament bei 9,5 Millionen Menschen im Land Massnahmen zur Begrenzung der Zuwanderung ergreifen müssen. Gemäss Initiativtext müsste der Bund unter anderem den Familiennachzug ins Land eindämmen – was gegen mehrere internationale Abkommen zwischen der Schweiz und dem Ausland verstossen würde. Steigt die Bevölkerungszahl trotz dieser Massnahmen auf über 10 Millionen Menschen an, müsste der Bundesrat – nach einer Wartefrist von zwei Jahren – das Abkommen über die Personenfreizügigkeit mit der EU automatisch kündigen.

Nun liegt eine Umfrage von Leewas im Auftrag von Tamedia und «20 Minuten» vor, die zeigt, dass es bei der Abstimmung zu einem Kopf-an-Kopf-Rennen kommen wird. Derzeit sprechen sich 48 Prozent der 10'917 Befragten für eine Annahme der Initiative aus, 41 Prozent sind dagegen. Die Zahl der Unentschlossenen ist mit 11 Prozent noch relativ hoch.

Die Umfrage zeigt, dass die Wählerschaft der SVP praktisch geschlossen hinter der Initiative steht. Klar gegen die Initiative ist die Wählerschaft von SP, Grünen und der GLP. Aber: Bei den Anhängerinnen und Anhänger von FDP und Mitte spricht sich aktuell rund die Hälfte für das SVP-Anliegen aus.

Auffällig ist auch, dass die Zustimmung je nach Bildungsabschluss der Befragten variiert. Personen mit einem Uni- oder Fachhochschulabschluss sagen mit einer Zweidrittelmehrheit Nein zur Initiative. Personen mit einer Berufslehre oder einem Handelsdiplom sprechen sich hingegen mehrheitlich dafür aus.

Eher gering sind die Unterschiede bei den Siedlungstypen. Befragte Personen aus der Stadt stehen der Initiative zwar tendenziell etwas kritischer gegenüber. Allerdings sind die Werte vergleichbar mit jenen aus der Agglo und dem Land. Dort spricht sich mit je 51 Prozent momentan nur eine minimale Mehrheit für die Initiative aus.

Chancen für Gegenvorschlag stehen schlecht

Derzeit deutet vieles darauf hin, dass die Bevölkerung bereits im kommenden Juni über die SVP-Initiative abstimmen wird. An diesem Zeitplan kann sich während der Wintersession allerdings noch etwas ändern.

In der Herbstsession lehnte der Nationalrat die 10-Millionen-Schweiz-Initiative ohne Gegenvorschlag ab. Am 15. Dezember ist sie nun auch noch im Ständerat traktiert. Das wird für das Parlament die letzte Gelegenheit sein, um der Initiative noch einen Gegenvorschlag gegenüberzustellen.

Darauf pocht vor allem die Mitte. Auch wenn die Partei in der kleinen Kammer stark vertreten ist, gehen die meisten Parlamentarierinnen und Parlamentarier in Bundesbern derzeit davon aus, dass es nicht für eine Mehrheit reichen wird. Am meisten Chancen werden einem Vorschlag von Ständerat Daniel Fässler (Mitte) zugerechnet. Dieser will, dass die Bevölkerung bei einem Überschreiten der 10-Millionen-Grenze noch einmal verbindlich gefragt werden soll, ob sie das Personenfreizügigkeitsabkommen mit der EU tatsächlich kündigen will.

In Bundesbern gehen viele davon aus, dass eine Annahme der Initiative mit hoher Wahrscheinlichkeit zu einem Zerwürfnis mit der EU führen würde. Das Personenfreizügigkeitsabkommen ist ein Kernelement der bilateralen Verträge. Wenn das Abkommen einseitig gekündigt wird, fallen auch alle anderen Verträge weg. Auch das neue Vertragspaket mit der EU würde bei einer Annahme der 10-Millionen-Schweiz-Initiative wohl hinfällig werden.

Quentin Schlapbach

Après le scandale de Vernier, faut-il remettre en question le vote par correspondance?

Système électoral Alors que les fraudes se multiplient dans la deuxième ville du canton de Genève, certaines voix s'élèvent pour revenir à un scrutin dans les urnes. Le vote électronique suscite lui aussi des craintes de tricherie.

Léa Frischknecht

La cinquième ville de Suisse romande est en crise. Dimanche, les résultats de l'élection du Conseil municipal de Vernier, à Genève, ont été gelés en raison de soupçons de fraude. Et ce, alors que le premier scrutin, en mars, avait dû être annulé pour des irrégularités révélées par notre rédaction genevoise. Cette fois-ci, ce sont près de 200 bulletins qui, à la suite de contrôles renforcés, se sont révélés suspects. En conférence de presse, la chancelière a évoqué plusieurs séries de bulletins qui semblent avoir été remplis par une même main, parfois «plusieurs dizaines» d'affilée.

Cette situation inédite agace les Verniolans, qui se retrouvent aujourd'hui sans organe délibératif. Et poussent certains élus à remettre en question le vote par correspondance, particularisme helvétique. Introduite progressivement dans les cantons suisses entre les années 1970 et 2015, et instaurée au niveau fédéral en 1994, l'enveloppe de vote qui arrive à la maison et que l'on renvoie dûment remplie pourrait être à l'origine des fraudes au bout du lac.

Acte «désincarné»

C'est l'avis du conseiller national UDC Jean-Luc Addor. Le Valaisan estime qu'en proposant à la population de voter par correspondance, on a multiplié les opportunités de tricher. «Je sais que certains cantons réfléchissent à un contrôle électronique des signatures, mais cela ne suffira pas, assure-t-il. Je peux toujours venir chez vous, vous faire signer le matériel de vote puis l'embarquer pour le remplir moi-même.»

Pour l'élu, rien de plus sûr qu'un électeur se retrouvant seul dans l'isoiloir. «À l'époque, même si on subissait des influences de la famille ou de l'entourage, c'était tout de même à nous de cocher le bulletin. Et personne ne pouvait le faire à notre place.»

Le conseiller national juge que la généralisation du suffrage par correspondance a également participé à dénaturer le vote comme acte social et citoyen. «Aujourd'hui, voter est un acte désincarné, regrette-t-il. On ne va plus au local du vendredi au dimanche, où l'on rencontrait des gens avec qui on allait ensuite boire un café ou l'apéro.»

Fondamentalement en faveur du vote à l'urne, Jean-Luc Addor n'exclut pas de relancer la discussion sur les risques du scrutin par correspondance au parlement. «Je



en cause le vote par correspondance, mais il faut multiplier les démarches qui visent à renforcer notre démocratie, souligne l'élu fédérale Verte. Je pense notamment aux associations Genève débat et Et pourquoi pas, qui promeuvent la sensibilisation et la participation citoyenne par et pour les jeunes. Dans les écoles par exemple, il faudrait pouvoir introduire des cours de citoyenneté systématiques et sur tout le parcours scolaire pour développer son esprit critique.»

«Souvent, lorsque l'on parle de captage d'enveloppes, il s'agit d'individus qui fouillent les poubelles des immeubles, relate encore Pascal Broulis. Il s'agirait de rappeler aux citoyens qu'ils doivent détruire leur matériel de vote s'ils ne souhaitent pas l'utiliser.»

Vers le vote électronique?

Dans tous les cas, les trois élus attendent une réponse forte de la justice. «Il s'agit d'une infraction grave qui doit être sanctionnée de manière exemplaire, déclare Delphine Klopfenstein Broggini. De la même manière qu'il faut punir les personnes qui récoltent des signatures falsifiées pour les référendums et les initiatives. La démocratie nous appartient à tous, nous devons la soigner et ne pas laisser certaines personnes l'affaiblir.»

Et si le vote électronique était la solution? L'idée est à l'essai pour les votations fédérales dans les cantons de Bâle-Ville, de Saint-Gall, de Thurgovie et des Grisons. En juin dernier, le Conseil fédéral annonçait que les cantons et la Chancellerie tiraient un bilan positif de ces premiers tests, réalisés en collaboration avec La Poste Suisse.

Delphine Klopfenstein Broggini est pour, à condition de maintenir le vote à l'urne et par correspondance. «Nous devons activer tous les leviers possibles pour augmenter la participation, car plus elle est élevée, plus les risques de fraude sont marginaux, souligne-t-elle. Mais il faut des garde-fous, évidemment.»

Voter sur internet, Pascal Broulis et Jean-Luc Addor y sont tous deux défavorables. Selon eux, ce mode de scrutin risquerait, au contraire, d'augmenter considérablement les risques de tricherie. «Même la base de données du Pentagone n'est pas complètement protégée d'un hacking, rappelle Pascal Broulis. Alors je ne vois pas comment on pourrait assurer d'un scrutin numérique sécurisé.»

Selon La Poste Suisse, le taux de participation a augmenté d'environ 4% à chaque fois qu'un canton a généralisé le vote par correspondance.



Madeleine Schoder



Madeleine Schoder



Madeleine Schoder

«Je sais qu'il ne s'agit pas d'une position majoritaire mais parfois, nous devons nous confronter à la réalité et remédier aux risques.»

Jean-Luc Addor
Conseiller national UDC

«L'affaire de Vernier ne remet pas en cause le vote par correspondance, mais il faut multiplier les démarches qui visent à renforcer notre démocratie.»

Delphine Klopfenstein Broggini
Conseillère nationale Verte

«Il est vrai que, d'un point de sa définition antique, le vote est idéal lorsqu'il est réalisé à l'urne, souligne-t-il. C'est d'ailleurs ce que font 95% des Français au moment d'élire leur nouveau président. Mais les temps ont changé.»

Pascal Broulis
Conseiller aux États PLR

sais qu'il ne s'agit pas d'une position majoritaire mais parfois, nous devons nous confronter à la réalité et remédier aux risques», souligne-t-il.

Un avis loin d'être partagé par le conseiller aux États PLR Pascal Broulis. Pour le Vaudois, le vote par correspondance est une évidence. Et depuis longtemps. Il

était, au début des années 2000, auteur de la motion qui a permis de généraliser ce mode de scrutin dans le canton de Vaud. «Il est vrai que, d'un point de sa définition

Les CFF mettent une roue de plus en Europe

TRANSPORTS Directrice du marché voyageurs, Véronique Stephan a inauguré un train de nuit ultramoderne entre Zurich et Hambourg jeudi. Un élément d'une stratégie internationale volontaire, mais controversée sur le plan politique, comme le montre la discussion sur le financement de la ligne Bâle-Malmö. Le débat reprend ce lundi au Conseil national, lors du traitement du budget

BERNARD WUTHRICH, ZURICH

Véronique Stephan a passé la nuit de jeudi à vendredi dans le Nightjet reliant Zurich à Hambourg. Encore peu connue du public, la directrice du marché voyageurs des CFF a inauguré jeudi à Zurich le nouveau train de nuit baptisé «City of Zurich», qui raccorde désormais les deux villes. Construit par Siemens pour le compte de la compagnie autrichienne ÖBB, ce train ultramoderne est exploité en partenariat entre les deux opérateurs. Il concrétise la volonté des CFF de développer son offre internationale, une stratégie qui repose sur deux piliers, l'un diurne, l'autre nocturne.

30 millions par an

«Le Nightjet offre une autre expérience de voyage, un espace privé plus convivial, davantage de modernité et de confort. Il permet de redécouvrir le plaisir du *slow travelling* et correspond mieux aux attentes actuelles», résume Véronique Stephan, qui, lors d'un colloque organisé à Vienne en 2023, disait qu'il fallait «apporter davantage d'émotion dans les transports». Le Nightjet y contribue. S'il dessert Hambourg depuis jeudi, il sera aussi engagé sur les axes Zurich-Vienne et Zurich-Amsterdam dès l'an prochain.

Les CFF ont la volonté d'élargir l'offre en trains de nuit, mais la compagnie ne peut le faire seule. «Pour les trains de nuit, les CFF coopèrent avec des partenaires, principalement les ÖBB. La Suisse et l'Autriche sont leaders en matière de mobilité», relève-t-elle. Il faut aussi de l'argent. La loi sur le CO₂ prévoyait d'investir 30 millions par an, et le projet d'une nouvelle liaison



«Le Nightjet offre une autre expérience de voyage, un espace privé plus convivial»

VÉRONIQUE STEPHAN, DIRECTRICE DU MARCHÉ VOYAGEURS DES CFF

entre Bâle et Malmö via Hambourg et Copenhague Aéroport coûterait 47 millions pour les années 2026 à 2030. Or, le parlement a ramené le volume annuel à 10 millions et le Conseil des Etats a coupé 10 millions dans le budget de la relation vers Malmö. De quoi alerter les CFF.

«Les trains de nuit ne sont pas rentables pour nous. La demande est là, elle a vraiment changé ces dernières années. Mais les coûts sont élevés. Nous ne pouvons proposer de nouvelles offres que si nous disposons de soutiens financiers. Mais nous respectons les décisions politiques et les contraintes budgétaires. C'est finalement la politique qui décidera si la liaison nocturne Bâle-Malmö est réalisable ou non», fait remarquer Véronique Stephan. L'avenir du train de nuit au départ de la Suisse reste ainsi tributaire de la volonté politique d'investir dans ce concurrent de l'avion.

Parallèlement à cela, «les CFF veulent développer les liaisons internationales de jour, proposer une offre plus étendue et de nouvelles destinations», ajoute Véronique Stephan. De nouvelles rames Giruno relieront l'an prochain Zurich à Florence et à Livourne et l'offre en direction de Milan et Venise sera étoffée, comme elle

l'a annoncé elle-même à Milan l'an dernier. Les CFF ont, de plus, fait part de leur intention en novembre d'acquérir une quarantaine de trains à grande vitesse en leasing pour le trafic à destination de l'Italie, de la France (notamment entre Genève et Lyon, un axe qui nécessite une évidente modernisation), et «éventuellement» Barcelone ou Londres.

Cette volonté s'inscrit dans la logique de la nouvelle réglementation européenne d'*open access* et de l'accord sur les transports terrestres renégocié. Mais elle découle aussi de la sensibilité de Véronique Stephan. Parfaite bilingue et anglophone, elle est, au sein de la direction des CFF, l'une des rares personnes à disposer d'une expérience non ferroviaire et internationale: après avoir étudié à Saint-Gall et à Genève, elle est passée par McKinsey, L'Oréal, Johnson & Johnson, Ball Packaging Europe (canettes) et Corplex (plastiques recyclés).

«Le fait d'avoir travaillé à l'étranger a peut-être influencé une certaine optique. Je suis convaincue que la Suisse, par sa position au centre de l'Europe, dispose d'opportunités de marché au-delà de ses frontières», dit-elle, en soulignant que la décision de proposer de nouvelles destinations dans d'autres pays européens est le fait de l'ensemble de la direction.

Le succès de cette stratégie internationale reste encore incertain, pour des raisons tant financières que politiques. Au parlement, les critiques émises contre le subventionnement des trains de nuit portent sur le fait que les CFF devraient davantage investir dans le trafic régional et moins dans l'international.

Cette dimension jouera un rôle lorsque sonnera l'heure de la succession du CEO Vincent Ducrot, âgé de 63 ans. Si une solution interne est privilégiée, le nom de Véronique Stephan mais aussi ceux de Linus Looser, responsable de la division infrastructure, et de Reto Liechti, chef de la production voyageurs, ne manqueront pas d'être évoqués – ils le sont d'ailleurs déjà. Mais une solution externe sera aussi envisageable: les compagnies régionales suisses, par exemple aux Grisons, regorgent de dirigeants compétents. ■

Le nouveau casse-tête des pompes à chaleur

ÉNERGIES RENOUVELABLES Ces appareils appelés à remplacer les chaudières fossiles sont efficaces à condition d'être bien utilisés. Ce qui est trop rarement le cas, selon le CSEM. Leurs ventes sont d'ailleurs en forte baisse

RICHARD ÉTIENNE

Après les pompes à chaleur mal installées, les pompes à chaleur mal gérées. Les études se succèdent pour montrer que ces appareils – dans le jargon, on parle de PAC –, appelés à remplacer massivement les chaudières à gaz ou à mazout, ne sont pas faciles à appréhender. Ils sont efficaces, plus que leurs cousins fossiles, à condition d'être bien utilisés.

Et c'est toute la difficulté, souligne le CSEM (Centre suisse d'électronique et de microtechnique) dans une étude à paraître cet hiver et dont *Le Temps* a pris connaissance. Elle fait suite à une autre étude de la Fachhochschule Nordwestschweiz publiée en 2020 et de deux travaux de l'EPFZ, dont un publié en mai, aux conclusions similaires: les PAC incarnent l'avenir mais leur modus operandi doit être amélioré.

Gros enjeux

En Suisse, près d'un quart des émissions de CO₂ émanent du chauffage immobilier et la PAC s'impose comme la principale solution de décarbonation. Un cinquième des bâtiments collectifs du pays en sont désormais dotés, une part qui grimpe à 30% pour les villas, selon l'Office fédéral de la statistique. Or une PAC mal réglée coûte plus cher, d'autant plus que les prix de l'électricité, son carburant, grimpent.

Le CSEM montre qu'il est possible de réduire significativement les frais de chauffage d'un immeuble, sans y apporter des travaux supplémentaires mais en utilisant mieux sa PAC. Il souligne qu'on ne peut pas se contenter de remplacer sa chaudière fossile par une PAC et de croire que le tour est joué car cette dernière requiert un accompagnement beaucoup plus fin, qui fait pourtant largement défaut aujourd'hui.

Les systèmes classiques de gestion des PAC les poussent à fonctionner quand le soleil brille, pour maximiser l'autoconsommation d'électricité des panneaux solaires (un bien immobilier doté d'une PAC tend à être aussi muni d'une installation photovoltaïque). Cela paraît logique mais, en pratique, ça peut augmenter inutilement la température de l'eau à la sortie des PAC, dégrader leur efficacité saisonnière et faire grimper les factures d'électricité.



«L'industrie a touché le fond. 2025 restera une mauvaise année, mais le marché devrait remonter doucement»

PHILIPPE RANC, RESPONSABLE DE L'ANTENNE ROMANDE DU GSP

L'étude du CSEM porte sur un immeuble locatif neuchâtelois, équipé de trois PAC auxquelles a été ajouté un système de gestion de l'énergie (EMS) inédit. Ce boîtier – conçu par une entreprise zurichoise, Soleco, et le CSEM – optimise la consommation d'électricité des PAC en fonction de la production solaire mais aussi des prix de l'électricité du moment. Le dispositif intègre en outre les prévisions météorologiques pour anticiper la demande de chaleur et la production photovoltaïque. Son algorithme calcule et ajuste le fonctionnement des PAC chaque quart d'heure.

Pour évaluer son impact, l'EMS a été utilisé toutes les deux semaines d'octobre 2024 à mai 2025, tandis que, les deux semaines restantes, le gestionnaire standard était appliqué. Résultat: l'EMS a permis de réduire de 11,5% la facture d'électricité liée au chauffage de l'immeuble. En puisant davantage de courant solaire mais surtout en sollicitant celui du réseau aux

heures creuses, quand les prix sont plus bas.

«Cette solution de gestion est reproduicible un peu partout», affirme Tomasz Gorecki. L'auteur principal de l'étude recommande aux détenteurs d'une PAC d'acheter un tel EMS – à ce jour, seule Soleco en vend en Suisse, selon lui. Il indique que les besoins sont plus importants pour les bâtiments collectifs parce que, par habitant et comparativement à une villa, la surface du toit – et du photovoltaïque – est moindre.

«Gros manque pour les acheteurs»

Comment savoir si on gère mal sa PAC? «Il n'y a pas d'équivalent de l'étiquette énergétique pour les systèmes de gestion et c'est un gros manque pour les acheteurs», estime Tomasz Gorecki. Il relève d'ailleurs que si on dispose d'outils pour connaître de façon précise sa consommation d'électricité, pour la chaleur on est «dans le brouillard».

Dans ses études, l'EPFZ indique qu'un cinquième des PAC en Suisse et en Europe sont mal installées. Elles n'atteignent pas les normes d'efficacité requises parce qu'elles sont trop grandes ou que leur courbe de chauffe (le rapport entre la température extérieure et celle de départ du chauffage) est mal paramétrée. Ce qui les amène à générer des températures inutilement élevées.

Contacté au sujet de l'étude du CSEM, le responsable de l'antenne romande du Groupement professionnel suisse pour les pompes à chaleur (GSP), Philippe Ranc, estime qu'il faut «relativiser les choses car on parle d'une économie relativement modeste». Il faut certes privilégier l'autoconsommation, mais il souligne en même temps que les PAC sont conçues pour fonctionner sur des cycles longs. «Les faire démarrer selon le degré d'ensoleillement, qui peut beaucoup varier au sein d'une journée, peut les user, indique-t-il. Il faut aussi

les démarrer quand on en a besoin, et pas simplement lorsqu'on dispose de son propre courant.»

Le représentant du GSP estime, cela dit, que l'industrie fonctionne trop en vase clos et qu'elle devrait s'ouvrir pour proposer une gestion plus efficace des PAC, des batteries et du photovoltaïque. Il cite comme allant dans la bonne direction une collaboration entre le fabricant de PAC Vaillant et SolarEdge, un développeur de solutions de gestion d'énergie.

Une condition, peut-être, pour redresser les ventes. En Suisse, ces dernières ont explosé depuis 2017, passant cette année-là de 18 000 exemplaires écoulés à près de 44 000 en 2023, l'année du pic, selon le GSP. Car depuis, elles ont chuté: 30 000 PAC ont été vendues l'an dernier. Le secteur a estimé qu'il y a eu une explosion liée à la crise énergétique et que les courbes allaient renouer avec les tendances, plus modérées mais haussières, d'avant la crise énergétique. Durant les trois premiers trimestres de 2025, les ventes ont pourtant encore chuté, de 27%.

L'EPFZ indique qu'un cinquième des PAC en Suisse et en Europe sont mal installées

«L'industrie a touché le fond. Les chiffres de fin d'année sont un peu meilleurs mais 2025 restera une mauvaise année», estime Philippe Ranc. Selon lui, les prix haussiers de l'électricité ont pesé, tout comme l'arrivée de lois restrictives. «C'est la dernière année pour acheter des chaudières fossiles et certains y consentent parce que les prix du gaz et du mazout sont bas», selon celui qui ajoute que l'abolition de la valeur locative est un «mauvais signal» supplémentaire. «Le marché des pompes à chaleur devrait remonter doucement», anticipe-t-il tout de même.

Sur les trois premiers trimestres de 2025, 61% des appareils de chauffage vendus en Suisse ont été des PAC, 23% des chaudières à mazout/gaz (leurs ventes sont en hausse de 60%), 13% des brûleurs et 3% des chaudières à bois. En Europe, les ventes de PAC varient énormément d'un pays à l'autre: la Norvège en recense 632 pour mille foyers tandis que la Suisse, avec 168 PAC pour mille foyers, est en septième position sur les 19 nations suivies par l'Association européenne des pompes à chaleur. ■

MODE D'EMPLOI

Comment ça fonctionne

Une pompe à chaleur (PAC) air-eau, le modèle le plus répandu, absorbe la chaleur à l'extérieur d'un bâtiment. Celle-ci est captée par un circuit fermé contenant des fluides réfrigérants. Lesquels sont compressés, et donc chauffés, ce qui, par le biais d'un échangeur de chaleur, permet de chauffer l'eau du bâtiment. Un tel appareil fonctionne avec de l'électricité et marche moins bien quand le bâtiment est mal isolé et par grand froid.

Une PAC reste efficace jusqu'à -7 degrés – un seuil régulièrement indiqué dans l'industrie – mais l'est moins quand les températures baissent davantage. Les PAC air-eau sont donc moins adaptées en altitude, où les modèles géothermiques, qui captent la chaleur du sous-sol, sont plus indiqués. ■ R. ET.

Le parlement sera consulté avant les négociations

TARIFS DOUANIERS Les commissions de politique extérieure ont désormais entre leurs mains le projet de mandat de négociation du gouvernement en vue de l'obtention d'un accord avec les Etats-Unis

FANNY SCUDERI, BERNE

Jusqu'à présent, la déclaration d'intention entre la Suisse et les Etats-Unis qui doit mener à l'abaissement des tarifs douaniers de 39 à 15% a suscité un certain scepticisme à Berne. Désormais, les élus de la Commission de politique extérieure (CPE) du Conseil national et de celle du Conseil des Etats pourront obtenir des détails. Et s'impliquer. Le Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR) a communiqué vendredi son projet de mandat de négociation, qui sera transmis aux commissions pour consultation. L'exécutif a tout intérêt à prendre en compte leur avis s'il doit à l'avenir défendre l'accord avec les Etats-Unis devant le parlement.

Les commissions ont déjà agendé une séance la semaine du 15 décembre. Elles doivent aller vite: il se murmure qu'un accord pourrait être signé à Davos au mois de janvier.

A quand l'entrée en vigueur du taux de 15%? Mystère

Le mandat du Conseil fédéral se concentrera, selon le communiqué du DEFR, autour des thèmes de la «sécurité économique», de la «circulation des marchandises», des «obstacles non tarifaires au commerce», tels que la «suppression des contraintes bureaucratiques», ou encore des «investissements», sans entrer dans les détails. «Les prochaines négociations viseront à pérenniser les allégements tarifaires», indique-t-il.

Les parlementaires seront attentifs aux garanties qui seront obtenues de la partie américaine. Car aujourd'hui, la Suisse est toujours taxée à 39%, malgré la déclaration d'intention. Interrogé vendredi en conférence de presse, le ministre PLR des Affaires étrangères, Ignazio Cassis, a indiqué que le Conseil fédéral ignorait la date précise de l'entrée en vigueur du taux de 15%. «Nous partons du principe que ce sera encore ce mois», a-t-il répondu.

«Il nous faut sécuriser ce taux, car, pour le moment, il figure uniquement dans un décret présidentiel américain, ce qui est fragile», relève le socialiste Carlo Sommaruga, président de la CPE de la Chambre des cantons. Même son de cloche chez Laurent Wehrli, conseiller national (PLR/VD), membre de la CPE: «Comme lors de l'examen d'un contrat, nous serons attentifs aux «petites lignes». Les 15% doivent être bien notifiés, ainsi que l'exonération complète de tarifs douaniers pour certains produits tels que le café.»

Exclude la politique étrangère de l'accord

Le Conseil fédéral devra aussi dissiper une certaine méfiance. La reprise de sanctions économiques et commerciales est un point sensible. La communication de Washington et de Berne diffère à ce propos. Le DEFR soutient dans son communiqué que «la souveraineté et la neutralité de la Suisse sont garanties». La Suisse entend «préserver sa marge de manœuvre en termes de politique extérieure et de politique économique, ainsi que ses relations avec d'autres partenaires commerciaux importants». Pour Laurent Wehrli, il est important que «cet accord ne mélange pas de mauvaise manière notre politique étrangère et notre politique économique».

De son côté, le Genevois Carlo Sommaruga demande à la Confédération de ne pas prendre d'engagement qui empiéterait sur les compétences du parlement. Il souhaite aussi s'assurer que les promesses d'investissement du secteur privé, de l'ordre de 200 milliards de francs, aux Etats-Unis n'auront pas d'effet sur la Suisse: «Le Conseil fédéral doit garantir qu'il n'y aura pas de mesure de rétorsion de la part des Américains si les promesses des entreprises helvétiques n'aboutissent pas.» Les conditions d'importation de produits tels que le poulet au chlore ou le bœuf aux hormones seront aussi au cœur des discussions.

Autre point politique: alors que certains élus opposent l'accord des Etats-Unis au paquet d'accord avec l'Union européenne, le Conseil fédéral donne des garanties. Le résultat des négociations avec Washington devra respecter les engagements de la Suisse, «en particulier les accords bilatéraux en vigueur avec l'UE et le paquet sur la stabilisation et le développement des relations avec l'UE». ■

Wien und Turin wollen Genf internationale Organisationen abjagen

Krise am UNO-Standort Das Schweizer Zentrum der Weltdiplomatie wird zunehmend bedrängt – obwohl das Parlament dafür bald Hunderte Millionen Franken sprechen wird.

Fabian Fellmann
und Benno Tuchschnid

Es wurde durchaus als Drohung aufgefasst, als die Schweizer Diplomatin Valérie Berset Bircher vor wenigen Tagen die Internationale Arbeitsorganisation (ILO) warnte. Die UNO-Agentur in Genf kämpft mit massiven Geldproblemen, wie alle multilateralen Organisationen, seit Donald Trump die Beiträge abrupt senkte.

500 von 3500 Stellen der ILO stehen auf dem Spiel. Die Organisation prüft, aus der teuren Schweiz mit ihrem teuren Franken ins etwas günstigere Turin zu ziehen. Ein solcher Wegzug wäre für die ILO aber mit Abstrichen verbunden, machte Berset Bircher deutlich. Die UNO-Agentur müsste auf Schweizer Subventionen von mehr als 2 Millionen Franken pro Jahr verzichten.

Die Episode fand in der Deutschschweiz keine Beachtung; nur der französischsprachige Dienst der Agentur Keystone-SDA berichtete. Dabei ist der Vorfall ein Zeichen für die Besorgnis der Schweiz über die Entwicklungen im internationalen Genf. 40 internationale und gegen 500 Nichtregierungsorganisationen sind dort präsent. Rund 36'000 Stellen hängen daran, vom Roten Kreuz über das Kernforschungszentrum (Cern) bis zur Weltorganisation für Meteorologie.

Deutliches Signal aus dem Nationalrat

Die Drehscheibe der Diplomatie gerät nun unter Druck wie noch nie zuvor in ihrer über 100-jährigen Geschichte. Bundesrat und Nationalrat wollen sie mit einer Finanzspritzte schützen. Heute entscheidet auch der Ständerat darüber. Mehr als 200 Millionen Franken sind für vier Jahre vorgesehen, 5 Prozent mehr als ursprünglich geplant, obwohl der Bund in den meisten anderen Bereichen zu sparen versucht. Hinzu kommen dringliche Beträge von je 21,5 Millionen Franken für das laufende und das kommende Jahr, darunter die Gelder, von denen die ILO profitiert.

Die Bundesmillionen fließen unter anderem an das Konferenzzentrum CICG, in zinslose Darlehen für Gebäude, in Mietzuschüsse, in Sicherheitsmaßnahmen sowie in den Schutz vor Cyberangriffen. Im Nationalrat wollte die SVP-Fraktion den Kredit kürzen, alle anderen Parteien unterstützten die Vorlage. Im Ständerat zeichnet sich ein ähnlich deutliches Signal ab.

Minderheit will beim internationalen Genf sparen

Gerechtfertigt findet die Beiträge etwa der Zuger FDP-Aussenpolitiker Matthias Michel. «Die Plattform des internationalen Genf ist für die Schweiz wichtig. Wir kommen nicht darum herum, das hohe Preisniveau etwas auszugleichen, wenn wir die Organisationen in der Schweiz behalten wollen», sagt er.

Eine Minderheit, darunter der Walliser Beat Rieder, will die Zu- schüsse hingegen kürzen. «Wir



UNO im Wandel: Das Palais des Nations in Genf während Umbauarbeiten im März 2023. Fotos: Laurent Guiraud

«Wir müssen verhindern, dass Organisationen gehen, die wir eigentlich halten könnten.»

Beatrice Ferrari
Direktorin des Genfer Amtes für internationale Beziehungen

beraten in dieser Session gleichzeitig weitere Ausgaben und ein Entlastungspaket mit einer ganzen Reihe schmerzhafter Einschnitte», sagt der Mitte-Ständerat. «Damit die Finanzpolitik glaubwürdig bleibt, müssen alle ihren Sparanteil leisten.» Die Schweiz sei weiterhin eine der grosszügigsten Zahlerinnen an internationale Organisationen. Durchdringen dürfte er damit nicht. Vergangene Woche hat der Ständerat schon mit überdeutlicher Mehrheit einen Nachtragskredit von 21 Millionen Franken für Genf bewilligt, den Rieder ebenfalls bekämpft hatte.

Allerdings zeichnet sich immer deutlicher ab, dass die Risiken für den Standort Genf durch die Millionen aus Bern höchstens vermindert, nicht aber beseitigt werden. Das hängt mit



Trübe Aussichten: Blick vom Palais des Nations Richtung Genfersee.

den geopolitischen Verschiebungen zusammen. Anstelle globaler Foren ziehen Länder wie China oder Russland zunehmend regionale Gruppierungen vor, verhandelt wird mal hier, mal dort. Auch verknüpfen Länder die Entwicklungshilfe und die humanitäre Hilfe mit strategischen Interessen. Sie sprechen zweckgebundene Kredite für konkrete Krisenherde und vermeiden allgemeine Beiträge an das UNO-Budget. Für die Zentralen in Genf bleibt damit weniger Geld übrig.

Österreich betreibt eine aktive «Amtssitzpolitik»

Die für Schweizer Verhältnisse grossen Zuschüsse sind ein Klacks gemessen an den Problemen der UNO-Organisationen. Deren Budgets sind um ein Viertel eingebrochen im vergangenen Jahr, wie der deutsche UNO-Analyst Ronny Patz berechnet hat. Das seien «historische Dimensionen», sagt der Politikwissenschaftler.

Die Beiträge an die Vereinten Nationen schwanken ständig – aber nicht in diesem Ausmass. Das wird sich mehrere Jahre lang bemerkbar machen, das Gröbste scheint noch nicht ausgestanden für Genf. «Eine ganze Reihe der Kürzungen wird sich jetzt erst in den nächsten Monaten auf die Streichung oder Verschiebung von Stellen auswirken», sagt Patz.

Den Spandruck versuchen Mitbewerber der Schweiz zu ihren Gunsten zu nutzen. Das be-

obachtet auch Beatrice Ferrari, Direktorin des Genfer Amtes für internationale Beziehungen. «Österreich und Italien sind beispielweise sehr aktiv und wollen Organisationen zu sich holen», sagt sie. Österreich betreibt seit wenigen Jahren eine aktive «Amtssitzpolitik» für Wien, wo die Vereinten Nationen bereits einen Sitz haben. Italien wirbt mit Turin und Rom, wohin die Unicef 300 Stellen verlagert.

«Wir werden sicher weitere Arbeitsplätze verlieren. Das ist unvermeidbar», sagt Ferrari. «Was wir verhindern müssen: dass Organisationen gehen, die wir eigentlich halten könnten.»

Der Kanton Genf hat darum seine Beiträge ebenfalls erhöht, zusammen mit einem privaten Partner eine neue Stiftung mit 50 Millionen Franken Kapital gegründet und 10 Millionen Franken für Nichtregierungsorganisationen zur Verfügung gestellt.

«Geopolitische und finanzielle Verschiebungen»

Trotzdem dürfte das Ökosystem des internationalen Genf beeinträchtigt werden. Sind weniger Fachpersonal und weniger Anlässe in Genf, schwächt dies das Netzwerk. «Die Frage ist, ob Genf eine kleinere Präsenz im Gesamtsystem der multilateralen Organisationen einnehmen wird», sagt UNO-Forscher Ronny Patz. «Die geopolitischen und finanziellen Verschiebungen sprechen dafür.»

Eine wichtige Rolle dürfte Genf weiterhin bei der huma-

nitären Hilfe, der Krisenbewältigung und beim Thema Menschenrechte spielen. Das bestätigt Agi Veres, Direktorin des Genfer Büros des UNDP, der Entwicklungsorganisation der UNO. «Genf muss fokussieren», sagt Veres. Fast alle Mitgliedsländer seien in der Stadt vertreten, als einem der wenigen Orte der Welt. Sie sei damit eine wichtige Drehscheibe, das UNDP werde darum in Genf bleiben. Aber die Organisation muss auch 100 Millionen Dollar einsparen im kommenden Jahr, rund 80 Millionen Franken.

Doch auch in der Schweiz wird gespart. Das Parlament hat die Beiträge an die Entwicklungshilfe und die internationales Organisationen schon vor einem Jahr gekürzt. Nun will der Nationalrat weitere 35 Millionen Franken an die Armee umlagern. Den UNO-Standort fördern, den Organisationen Beiträge streichen – in Genf sehen das vielle als widersprüchliches Signal.

Auch Agi Veres vom UNDP hofft, dass sich das Parlament grosszügig zeigt. Ausgaben für die internationale Zusammenarbeit seien Investitionen, um die Krisen von morgen zu verhindern. Militärausgaben reichten dafür nicht, sagt Veres: «Wir schaffen langfristig die Voraussetzungen dafür, dass die Schweizer Privatwirtschaft in jenen Gegenden investieren kann, aus denen ihre Rohstoffe kommen, zum Beispiel der Kakao für ihre Schokolade.»

Washington prend les Européens pour cible



Le vice-président américain, J. D. Vance, et Donald Trump, à la Maison Blanche, à Washington, le 21 juin. HANDOUT/GETTY IMAGES VIA AFP

Piotr Smolar

Le document de stratégie de sécurité nationale publié vendredi par Washington entérine une rupture historique avec l'ère post-1945

WASHINGTON - correspondant

Le divorce est consommé, en attendant la séparation des biens. Ainsi se dessine, du point de vue transatlantique, la publication de la stratégie de sécurité nationale par la Maison Blanche, vendredi 5 décembre. Cet exercice classique, qui permet de formaliser les priorités d'une administration mais aussi plus largement sa vision du monde, marque une rupture historique. Jamais encore un document officiel de cette nature n'avait été marqué par une telle nonchalance envers les adversaires de l'Amérique, et une telle maltraitance réservée à ses alliés traditionnels, surtout européens.

Deux pages et demie pour un enterrement : voilà la place consacrée à l'Europe, dans ce texte d'une trentaine de pages. Ce continent sera « *méconnaissable dans vingt ans ou moins* », si les tendances actuelles se poursuivent. « [Son] déclin économique est éclipsé par la perspective réelle et plus abrupte d'un effacement civilisationnel. » Les symptômes énumérés ? La chute de la natalité, la perte des identités nationales, la répression des oppositions politiques, la censure de la liberté d'expression, « *l'asphyxie réglementaire* », et bien entendu, en premier lieu, l'immigration. « *A long terme, il est plus que plausible qu'en quelques décennies au maximum, certains membres de l'OTAN seront à majorité non européenne* », prétend le document.

Il serait contre-productif, estime le texte, de simplement abandonner l'Europe. Washington ne prône pas un isolationnisme, mais au contraire une annexion idéologique. Ce qui est suggéré est un investissement américain conditionné, intéressé et politisé. Dans une ingérence ouverte, le document salue avec « *un grand optimisme* » la montée en puissance des « *partis européens patriotiques* ». Il s'agit de « *cultiver la résistance à la trajectoire actuelle de l'Europe* », c'est-à-dire d'approfondir la fracturation des pays concernés et d'affaiblir Bruxelles.

Manifeste politique MAGA

Ces passages ressemblent à un décalque du discours tenu par le vice-président, J. D. Vance, lors de la conférence sur la sécurité à Munich, en février. Certains participants croyaient bon se rassurer, à l'époque, en évoquant un simple hors sujet. En réalité, c'est le cœur même de l'approche américaine.

Si les trumpistes fustigent depuis dix ans un « *Etat profond* » à Washington, reposant sur un consensus bipartisan en politique étrangère, ce qui se dessine, à travers cette stratégie, est un nouvel Etat MAGA (« *Make America Great Again* »). Donald Trump en est le véhicule historique, mais il semble déjà dépassé par son envergure. « *On est dans un mouvement de fond, organisé, et qui affiche ses objectifs de subversion en Europe* », souligne Tara Varma,

experte des questions transatlantiques au cercle de réflexion Brookings Institution. *C'est pour cela qu'ils sont concentrés sur l'échéance 2027 en France. Si Paris bascule, ça change tout en Europe. Un axe Washington-Paris-Budapest-Moscou devient peut-être envisageable, dont le but assumé est le démantèlement des institutions de l'UE. »*

En matière de sécurité, l'Europe est invitée à assumer « *la responsabilité première de sa propre défense* ». Le document stratégique note qu'il est dans « *l'intérêt primordial* » des Etats-Unis de parvenir à une cessation des hostilités négociée en Ukraine. « *Gérer les relations européennes avec la Russie nécessitera un engagement diplomatique américain significatif, à la fois pour rétablir les conditions d'une stabilité stratégique sur le continent eurasien et pour atténuer le risque d'un conflit entre la Russie et les Etats européens.* » Dans cette perspective, les Etats-Unis estiment nécessaire de « *mettre fin à la perception, et empêcher la mise en place, d'un OTAN comme alliance en extension perpétuelle* ». Une formule adressée à Moscou, signifiant un feu rouge à toute adhésion de l'Ukraine et la reconnaissance tacite de sa zone d'influence.

Sans surprise, la responsabilité de la Russie dans la guerre n'est pas évoquée, ni ses autres capacités de nuisance et de déstabilisation. Washington rêve d'une reconfiguration bilatérale, avec des investissements économiques très lucratifs à la clé. En revanche, les gouvernements européens sont mis en cause, en raison de leurs « *attentes irréalistes* » concernant la guerre. « *Une grande majorité d'Européens souhaite la paix mais ce désir ne se traduit pas en politique, en grande partie à cause de la subversion des processus démocratiques par ces gouvernements* », prétend le texte. De la même façon que Donald Trump a souvent tenu Volodymyr Zelensky pour coresponsable de la guerre, voilà que les dirigeants européens prétendraient la poursuivre indéfiniment. Une reprise exacte de la propagande russe.

« *Ce document est une pilule amère pour de nombreux Européens*, estime Charles Kupchan, expert au cercle de réflexion Council on Foreign Relations. *Il sera plus difficile pour les dirigeants européens de continuer à courtiser Trump et de le garder près d'eux. Mais au-delà du langage irrespectueux, il n'y a pas grand-chose de neuf dans ce texte. Je ne crois pas qu'il aura un impact énorme sur la relation transatlantique.* » Cette vue est partagée par ceux qui relativisent la portée de ce genre d'exercice, attendant surtout des annonces officielles sur les redéploiements militaires américains en Europe.

Si on met de côté les flatteries qui émaillent les pages du document à l'attention de Donald Trump, il s'agit davantage d'un manifeste politique MAGA que de la mobilisation de l'expertise américaine la plus fine, rejetée par cette administration. Cette stratégie revendique l'abandon de toute exhaustivité, car « *se focaliser sur tout, c'est se focaliser sur rien* ». Elle défend une liste courte de priorités qui tournent autour du contrôle des frontières et des ressources stratégiques, de la prédatation économique. Pas un mot sur le climat, dont on connaît pourtant l'impact sur les flux migratoires. Pas une référence aux instances multilatérales. Les Etats-Unis renoncent à tout discours sur l'exemplarité de leur modèle. Seul le choc des ambitions et des intérêts reste valable dans la jungle du monde, que plus personne ne peut domestiquer.

Alignement exigé

Ainsi, l'Amérique claque la porte de l'ère post-1945. Les alliances traditionnelles n'engagent plus à rien, puisque tout est extorsion, rapport de force et alignement exigé. Les valeurs n'existent plus, mis à part une brumeuse liberté d'expression absolue à l'export – au profit des droites identitaires – que l'administration méprise pourtant sur son propre territoire lorsqu'il s'agit de la presse et de ses contempteurs.

« *Après la fin de la guerre froide, les élites de la politique étrangère américaine se sont persuadées que la domination américaine permanente du monde entier répondait aux meilleurs intérêts de notre pays, assure l'introduction. Mais les affaires des autres pays ne nous préoccupent seulement dans le cas où leurs activités menacent directement nos intérêts.* » Autrement dit, « *les jours où les Etats-Unis soutenaient l'ordre international complet comme Atlas sont finis* ».

La première traduction de ce virage concerne le Moyen-Orient, qui « *n'est plus l'irritant constant et la source potentielle de catastrophe imminente qu'il a été* ». Cela signifie selon le document que « *les jours où le Moyen-Orient dominait la politique étrangère américaine (...) sont finis* ». Le conflit israélo-palestinien ? Il « *reste épineux* ». Mais la région est reconfigurée depuis deux ans, et la « *raison historique* » de l'investissement américain (l'énergie) n'existe plus, du fait de ses propres ressources nationales.

L'administration Trump confirme la priorité accordée à l'hémisphère occidental, considérant de fait le continent américain comme son pré carré. Elle compte y priver ses adversaires – à commencer par la Chine, non citée – de « *la possibilité de positionner des forces ou d'autres capacités menaçantes, ou de posséder ou de contrôler des*

ressources stratégiquement vitales ». Les gouvernements ou les partis politiques alignés sur les priorités américaines seront « *récompensés et encouragés* ».

Le Conseil de sécurité nationale est chargé d'identifier les lieux et les ressources stratégiques dans l'hémisphère occidental, pour envisager des partenariats dans leur exploitation. Un redéploiement des forces militaires américaines est aussi confirmé, ainsi que « *l'utilisation de la force létale pour remplacer la stratégie de maintien de l'ordre en échec ces dernières décennies* ». Une référence claire aux frappes dans les Caraïbes, depuis septembre, contre des embarcations transportant des cargaisons de drogues, selon les autorités.

L'Asie, elle, est vue au travers du prisme exclusif de la Chine. Le Parti communiste chinois n'est même pas mentionné, ce qui va surprendre à coup sûr les républicains à Washington, pour lesquels la rivalité systémique avec Pékin a forcément une dimension idéologique. Le document rappelle qu'un tiers du commerce maritime mondial passe par la mer de Chine du Sud. Dès lors, « *prévenir un conflit au sujet de Taïwan, idéalement en préservant une domination militaire, est une priorité* ».

Pour cela, la stratégie américaine prévoit d'empêcher toute agression chinoise dans la « *première chaîne d'îles* » – terme désignant la ligne de défense composée des territoires allant du Japon à Taïwan et aux Philippines. Washington invite ces alliés à dépenser davantage pour leurs moyens militaires et à ouvrir leurs infrastructures aux forces américaines.

Tous les géants de l'IA arrivent en Suisse

TECHNOLOGIE La société française Mistral AI annonce l'ouverture de bureaux à Lausanne. Ces derniers mois, OpenAI et Anthropic se sont établis dans le pays. A une échelle réduite, celui-ci commence à regrouper les ingrédients d'une petite Silicon Valley

ANOUSH SEYTAGHIA

L'électrochoc a été massif. Plus de 3000 réactions, plus de 90 commentaires et plus de 80 républications: le petit message mis en ligne jeudi après-midi sur LinkedIn par un employé de Mistral AI, annonçant l'arrivée de sa société en Suisse, a eu un énorme effet. Le spécialiste français de l'intelligence artificielle (IA), qui tente de rivaliser avec des géants tels qu'OpenAI, Microsoft et Google, va s'implanter dans le pays, a priori à Lausanne et Zurich. Cette arrivée prochaine place un peu plus la Suisse sur la carte mondiale de l'IA. En l'espace de quelques mois, tous les géants du secteur se sont établis dans le pays.

Le message publié sur LinkedIn a été rédigé par Guillaume Raille, employé, selon son profil, depuis octobre à Lausanne chez Mistral AI. Cet ingénieur écrit que sa société recrute «des ingénieurs seniors en apprentissage automatique, des scientifiques appliqués et des ingénieurs chercheurs exceptionnels pour notre équipe d'IA appliquée afin de relever les problèmes les plus difficiles de nos clients et de concevoir des produits exceptionnels». Il ajoute: «Je suis particulièrement enthousiaste car c'est aussi une opportunité unique et incroyable de faire partie de l'équipe de création de Mistral Switzerland. Je suis convaincu que la région est riche en talents.»

Au-delà du symbole

Sur sa page de recrutement, Mistral AI cherche dix spécialistes en IA dans plusieurs endroits, dont Lausanne, et un «AI Scientist» à Zurich. Sans doute est-ce le début d'une expansion plus importante – pour l'heure, la société ne veut pas en dire plus. Au niveau mondial, Mistral AI compterait environ 500 employés et sa valorisation est de 11,7 milliards d'euros, depuis l'entrée dans son capital, en septembre, du fabricant néer-

L'arrivée de Mistral AI renforce les liens de la région lausannoise avec les géants de la tech, déjà présents à l'EPFL.
ÉCUBLES, 6 AVRIL 2020/VALENTIN FLAURAUD/KEYSTONE



landais de machines de pointe pour le secteur des semi-conducteurs ASML.

Marcel Salathé, professeur de l'EPFL et codirecteur de l'AI Center, estime que «l'impact potentiel dépasse le symbole. Toute arrivée d'un acteur de ce niveau peut renforcer l'écosystème en créant de nouvelles opportunités de collaboration, de transfert de connaissances et de projets communs. De notre côté, nous sommes toujours ouverts à explorer des collaborations lorsque celles-ci créent une valeur réelle pour l'écosystème académique et industriel.»

Il existe déjà des liens forts entre l'EPFL et des géants de la tech, notamment Apple. Ainsi, Emmanuel Abbé, professeur dans cette école, collabore depuis plusieurs années avec le géant américain. Et

il y a un an, Samuel Bengio, responsable de la recherche sur l'IA chez Apple, était nommé professeur titulaire à l'EPFL.

Des atouts majeurs

Pour Lennig Pedron, directrice de la Trust Valley – une initiative promouvant un écosystème fort entre Vaud et Genève –, «cette nouvelle est très encourageante. Mistral AI montre sa volonté de bénéficier mais aussi d'apporter à notre écosystème. L'excellence académique de l'EPFL et de l'Unil, la constellation de start-up et la densité de partenaires publics et surtout privés, la qualité de vie, la sécurité sont des atouts majeurs pour attirer ce type de multinationale. Nous avons vraiment un tissu high-tech extrêmement attractif dans la région lémanique. Il y a 6 ans, nous répertorions 500

experts de haut niveau dans la région, ils sont aujourd'hui plus que 1000.»

Il est aussi intéressant d'avoir le regard du secteur privé. Guillaume van Lierde, directeur de Novatix, société spécialisée dans l'IA basée à Lausanne, estime qu'«un champion européen des modèles fondamentaux choisit la Suisse non seulement pour la recherche, mais aussi pour être au plus près des besoins des entreprises suisses». Il affirme que «l'axe Zurich-Lausanne est aujourd'hui l'un des hubs européens les plus avancés en intelligence artificielle». Rappelons qu'à Zurich, Nvidia emploie 200 personnes, Google 5000 et qu'OpenAI et Anthropic ont récemment ouvert des bureaux. «Ce qui change avec Mistral, c'est l'arrivée d'un acteur européen qui développe des modèles de pointe, ouverts et ori-

tés souveraineté numérique. C'est une proposition différente de celle des géants américains», poursuit Guillaume van Lierde.

L'importance de l'open source

Ce spécialiste estime lui aussi que l'on est largement au-delà du symbolique. «L'arrivée de Mistral peut devenir un accélérateur majeur pour l'écosystème suisse, et pas seulement un geste symbolique, à condition que l'entreprise s'engage opérationnellement sur le terrain. Les modèles de Mistral comptent parmi les plus avancés au monde et offrent quelque chose de précieux pour la Suisse: la possibilité de déployer de l'IA générative de dernière génération dans un cadre souverain.»

Guillaume van Lierde ajoute que «si Mistral constitue des équipes

présentes à Lausanne et Zurich, les entreprises bénéficieront d'interlocuteurs techniques capables de codévelopper des solutions adaptées à leurs contraintes. Couplé au travail d'experts locaux, comme Novatix, qui accompagnent les PME et institutions dans la mise en production, cela peut accélérer de manière significative le passage à des solutions industrielles.»

«Nous avons vraiment un tissu high-tech extrêmement attractif dans la région lémanique»

LENNIG PEDRON, DIRECTRICE DE LA TRUST VALLEY

Rachid Guerraoui, professeur à la Faculté informatique et communications de l'EPFL, constate ceci: «La plupart de mes doctorants, quand bien même ils viennent des quatre coins du monde, préfèrent rester travailler en Suisse. Il y a quelques années, ils voulaient tous aller en Amérique. La Suisse n'est plus seulement considérée comme une place financière, elle est devenue une place technologique majeure.»

Selon lui, l'arrivée de Mistral IA «pourrait aussi créer une accélération de l'adoption de l'IA en Suisse si nos administrations et entreprises veulent bien faire confiance à cet acteur européen. Mistral est open source et devrait permettre à des acteurs locaux de contextualiser ses modèles et d'en faire des outils adaptés à nos besoins. J'utilise le conditionnel car le risque que l'arrivée reste symbolique existe. Mais même si cela se révèle être le cas, le symbole est déjà fort de voir de plus en plus d'acteurs du numérique venir en Suisse s'y établir pour y recruter et espérer y prospérer.» ■

Bruxelles inflige une amende de 120 millions d'euros au réseau X

Philippe Jacqué

La Commission européenne estime que le réseau social d'Elon Musk a enfreint trois règles de la loi européenne sur les services numériques

BRUXELLES - *bureau européen*

Après deux années d'enquête, la Commission européenne a fini par publier, vendredi 5 décembre, les premiers résultats de son investigation concernant le réseau X d'Elon Musk et a décidé de lui infliger une amende de 120 millions d'euros. Selon l'exécutif européen, le réseau X a enfreint plusieurs règles de la loi sur les services numériques (Digital Services Act, DSA). Les infractions comprennent la conception trompeuse de sa « coche bleue », le manque de transparence de son répertoire publicitaire et le fait de ne pas avoir donné aux chercheurs accès aux données publiques.

Si cette amende apparaît modeste, « *elle est proportionnée aux infractions sanctionnées*, assure un fonctionnaire européen. *Cette amende coûte beaucoup plus cher au réseau X que s'il appliquait les règles* ». Pour cette source, « *dans le contexte géopolitique actuel, Bruxelles démontre qu'elle agit et n'entend pas renoncer à sa réglementation numérique* ».

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison Blanche, et afin de protéger ses champions de la tech, la pression de l'administration américaine sur Bruxelles n'a cessé d'augmenter pour qu'elle revoie ou mette même sous le boisseau sa législation adoptée en 2022.

Jeudi 4 décembre, avant même l'annonce de l'amende européenne, le vice-président américain J. D. Vance, très proche des champions de la Silicon Valley, s'inquiétait sur le réseau d'Elon Musk d'*« une amende de plusieurs centaines de millions de dollars pour non-respect de la censure. L'UE devrait soutenir la liberté d'expression au lieu d'attaquer les entreprises américaines pour des futilités »*.

Menaces américaines

En parallèle, Ursula von der Leyen, la présidente de la Commission, a subi ces derniers mois la pression des Etats membres pour avancer sur l'application du DSA et ne pas se laisser intimider par les menaces américaines récurrentes. Alors qu'une réunion des ministres européens chargés des technologies devait se tenir vendredi 5 décembre, à Bruxelles, la présidence danoise du Conseil prévoyait d'évoquer le sujet, estimant que *« l'application des obligations prévues par la DSA reste insuffisamment efficace »*. En prenant l'exemple de l'enquête sur le réseau X, le président de la République, Emmanuel Macron, assurait, le 28 novembre, que *« nous avons des dossiers qui sont devant la Commission depuis deux ans, c'est beaucoup trop lent »*, estimant que Bruxelles a peur de s'en prendre à la Big Tech américaine.

Prise politiquement en étau, la Commission a fini par trancher en trouvant une voie moyenne. Pour son enquête ouverte le 18 décembre 2023 contre l'ancien réseau Twitter, elle a décidé de sanctionner les agissements du réseau X dans les trois domaines les plus aisés à prouver techniquement, laissant pour l'instant de côté les sujets les plus polémiques concernant les domaines liés à la diffusion de contenus illicites et à l'efficacité des mesures prises pour lutter contre la manipulation de l'information.

Cela remet dès lors en cause l'argument américain qui parle de *« censure »* et de croisade européenne contre la *« liberté d'expression »*. Les enquêtes sur ces sujets sont toujours en cours, assure un porte-parole à Bruxelles.

Concernant la conception trompeuse de sa « coche bleue », le manque de transparence de son répertoire publicitaire et le fait de ne pas avoir donné accès aux données publiques aux chercheurs, la Commission avait adopté, le 12 juillet 2024, des conclusions préliminaires sur l'enquête et les avait communiqués à l'entreprise d'Elon Musk. Faute de réponse et de coopération de la part du réseau social américain, la Commission a décidé de sévir.

En parallèle, et pour tenter de démontrer son approche constructive, l'exécutif européen a rendu public, vendredi 5 décembre, les résultats d'autres enquêtes concernant le réseau social chinois TikTok. Après avoir adopté, en mai, des conclusions sur le non-respect partiel du DSA par la plateforme chinoise, la Commission a annoncé avoir obtenu l'engagement contraignant de cette société de fournir des registres publicitaires garantissant une transparence totale autour des publicités sur ses services.

« Le DSA impose aux plateformes de tenir à jour un répertoire accessible et consultable des publicités diffusées par leurs services. Ces répertoires sont essentiels pour permettre aux régulateurs, aux chercheurs et à la société civile de détecter les escroqueries, les publicités pour des produits illégaux ou inappropriés à certains âges, les fausses publicités et les opérations d'information coordonnées, y compris dans le contexte des élections », explique la Commission.

En revanche, comme pour le réseau X, les enquêtes se poursuivent sur d'autres aspects de l'application du DSA, notamment sur les effets négatifs découlant des systèmes algorithmiques de la plateforme, la vérification de l'âge ou l'obligation de protéger les mineurs. La Commission a également ouvert une procédure formelle à l'encontre de TikTok, en décembre 2024, concernant sa gestion des risques liés aux élections et au débat public pour laquelle l'enquête se poursuit.